

Atlas de la biodiversité communale de Salaise sur Sanne



Diagnostic initial État des connaissances 2025

Atlas de la Biodiversité Communale de Salaise-sur-Sanne (38)

État initial des connaissances

2025

Rédaction

Fanny CHÊNE, Yves PRAT-MAIRET et Matthieu COQUELOU (CEN Isère)

Antoine Gaillard, Justine MENGUY (commune de Salaise-Sur-Sanne)

Référencement bibliographique

CEN Isère (Coll). 2025. Atlas de la Biodiversité Communale de la commune de Salaise-Sur-Sanne – Rapport scientifique. Rapport CEN Isère pour commune de Salaise-Sur-Sanne.

Partenaires financiers

Cette étude a été financée par la Commune de Salaise-sur-Sanne et par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du programme national d'ABC.

Table des matières

A.	Introduction	5
A.1.	Contexte.....	5
A.2.	Objectifs de l'ABC.....	6
A.3.	Acteurs impliqués dans la réalisation de l'ABC et gouvernance du projet	7
A.4.	Structure du rapport	7
B.	Présentation du territoire d'étude.....	8
B.1.	Localisation et administration	8
B.2.	Climat	9
B.3.	Hydrographie	11
B.4.	Géologie	12
C.	État de la connaissance naturaliste sur la commune en amont de l'ABC.....	13
C.1.	Synthèse des connaissances naturalistes sur la commune en amont de l'ABC.....	13
C.2.	Analyse patrimoniale.....	15
C.2.1.	Méthodologie	15
C.2.2.	Flore.....	18
C.2.3.	Bryophytes.....	22
C.2.4.	Fonge	23
C.2.5.	Gastéropodes	23
C.2.6.	Crustacés	24
C.2.7.	Araignées.....	24
C.2.8.	Odonates	25
C.2.9.	Lépidoptères.....	27
C.2.10.	Mantidés.....	28
C.2.11.	Orthoptères	28
C.2.12.	Coléoptères	30
C.2.13.	Neuroptères	31
C.2.14.	Hyménoptères.....	31
C.2.15.	Diptères	32
C.2.16.	Hémiptères	32
C.2.17.	Poissons.....	33
C.2.18.	Amphibiens.....	34
C.2.19.	Reptiles	36
C.2.20.	Mammifères	37
C.2.21.	Oiseaux	40
D.	Inventaires initiaux Flore et Habitats	44
D.1.	Cartographie des habitats naturels et semi-naturels.....	44
D.1.1.	Méthodologie et source des données.....	44
D.1.2.	Cartographie et typologie des habitats.....	46

D.2. Flore	52
D.2.1. Méthodologie.....	52
D.2.2. Résultats.....	52
E. Synthèse générale	55
F. Perspectives	59
G. Bibliographie	62
H. Annexe	65

A. Introduction

A.1. Contexte

La commune de Salaise-sur-Sanne se situe dans la partie septentrionale de la vallée du Rhône, dans le département de l'Isère. Initialement implantée sur les coteaux, à proximité de la rivière Sanne sous-affluent du Rhône, l'urbanisation de cette commune rurale s'est prolongée dans la vallée, au gré du développement industriel, commercial et pavillonnaire. Elle compte aujourd'hui 4664 habitants au 1^{er} janvier 2026.

Son territoire s'étend sur 16,21km², du plateau de Louze à l'Est, à la vallée du Rhône en rive gauche, sur sa partie Ouest. La Sanne traverse la commune d'Est en Ouest. Son relief fut modelé au fil du temps par les processus glaciaires et fluviaux, jouant un rôle structurant dans l'organisation actuelle du territoire et de certains habitats naturels. À l'ouest, elle s'étend dans le lit majeur du Rhône qui repose en grande partie sur un relief de type molassique, recouvert par des matériaux d'origines glaciaire et fluviale, constituant un sol fertile pour le développement de nombreux habitats naturels. À l'est du territoire, sur le plateau et les coteaux, l'agriculture est encore prégnante ; tandis que les activités commerciales et industrielles se sont fortement développées dans la vallée du Rhône.

Territoire sous forte pression anthropique, son urbanisme se divise en plusieurs compartiments aux fonctions spécifiques, chacun délimité par des infrastructures de transports importantes, d'organisation Nord-Sud (chemin de fer, route nationale N7, autoroute A7, canal du Rhône).

Ce dynamisme économique qui s'accompagne par le développement des habitats pavillonnaires, n'est pas sans impacts sur les habitats naturels et la diversité des espèces animales et végétales. Entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2023, 87 hectares ont été construits sur le territoire (selon le SCOT des Rives du Rhône). À l'échelle de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER), il s'agit de la commune qui a le plus artificialisé ses sols cette dernière décennie. Cette artificialisation des sols présente des enjeux à la fois écologiques et sociaux :

Écologiques avec une baisse de la biodiversité locale : l'imperméabilisation et l'usage intensif des sols au détriment des espaces naturels entraînent une baisse de la biodiversité, dans un contexte où la Renouée du Japon, l'Ambrosie ou d'autres espèces invasives s'enracinent de plus en plus sur le territoire. Cette baisse de la biodiversité rend le territoire de la commune plus vulnérable aux catastrophes naturelles, aux maladies, aux îlots de chaleur en été, à la pollution atmosphérique et à l'appauvrissement des sols.

Sociaux avec un manque de connaissance de la biodiversité locale : l'artificialisation des sols renvoie à une manière d'aménager un espace, provenant elle-même directement de la manière de le percevoir. Cette perception s'avère aujourd'hui paradoxale : les habitants prennent part à un paysage qu'ils affectionnent, tout en lui portant parfois atteinte. Les intérêts individuels et économiques, qui s'expriment en partie à travers le développement de l'habitat pavillonnaire, ont tendance à supplanter l'intérêt écologique au caractère plus collectif. L'enjeu est donc de mieux articuler l'intégration des habitats humains au sein des milieux naturels, qui renvoient trop souvent à une contrainte dans la perception collective.

Malgré cette artificialisation, le patrimoine naturel demeure important sur la commune. Son importance se manifeste tout d'abord par la présence de la Sanne. Continuité écologique d'intérêt régional, elle recoupe perpendiculairement l'organisation compartimentée du bâti Nord-Sud précédemment mentionnée. Cet entrecroisement introduit la possibilité de conciliation entre habitats naturels et habitats anthropiques, à l'origine de la présente étude. S'il est par exemple difficile de superposer en un même lieu deux compartiments comme le résidentiel et l'industrie ; le naturel, par la diversité de ses formes, peut tout à fait s'imbriquer à l'ensemble du territoire bâti. Le corridor de la Sanne, en résonance avec le nom de la commune (Salaise, *saulaie* et Sanne), représente de ce fait un fil conducteur structurant, à la fois spatial, écologique et culturel.

On ajoute au corridor de la Sanne différents dispositifs, tels qu'un Espace Naturel Sensible (ENS) à l'Est (Lac Jacob et petit lac) et une partie de la Réserve Naturelle de l'Île de la Platière à l'Ouest, ainsi que l'ENS du Méandre des Oves. La Réserve Naturelle et l'ENS sont intégrés au site Natura 2000 de l'île de la Platière, désignée au titre des deux directives européennes. La commune compte également deux ZNIEFF.

Dans ce contexte, la (re)connaissance du patrimoine naturel par la commune se précise depuis 2019 à travers l'axe politique « Salaise durable », initiant plusieurs actions en faveur de la biodiversité ; notamment la désimperméabilisation d'une cour d'école (Joliot Curie) et d'une place publique en centre-bourg (Elsa Triolet), le lancement d'un plan de gestion pour l'ENS du Lac Jacob ou encore la mise en place d'un Atlas de la biodiversité, objet du présent diagnostic.

A.2. Objectifs de l'ABC

Les objectifs de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Salaise-sur-Sanne sont multiples :

Connaître l'environnement : créer et compléter les connaissances scientifiques de la faune et flore locales, avec une cartographie des habitats et des enjeux y étant liés. Certaines zones communales font déjà l'objet de connaissances naturalistes.

Mobiliser pour compléter l'observation et la connaissance de la faune et la flore en s'appuyant sur le tissu associatif, les habitants, les scolaires, les entreprises et la société civile. Construire un noyau salaisien participant à la connaissance de son environnement.

Mobiliser pour favoriser l'appropriation de l'environnement et ses enjeux : sensibiliser les habitants, transmettre la connaissance scientifique au grand public et aux scolaires.

Pérenniser la protection de l'environnement : amener naturellement des actions de préservation et d'adaptation, pouvant être à l'initiative des agents communaux, des élus, des habitants.

Ces objectifs permettraient d'améliorer le cadre de vie des habitants. Ce projet s'inscrit parfaitement dans un des deux axes (« Offrir un cadre de vie agréable et résilient face au changement climatique ») du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) de la communauté de communes (Entre Bièvre et Rhône - EBER) dont le plan local d'urbanisme est en cours d'élaboration. L'ABC permettra d'affiner les éléments présents dans la Trame verte et bleue proposée par EBER, dont la précision est cantonnée à l'échelle de 37 communes.

Dans le cadre du volet « connaître l'environnement », l'inventaire faune/flore porterait sur 4 taxons (les amphibiens, les plantes vasculaires, les chiroptères et les insectes). Les études porteront sur l'ensemble du territoire communal et ses différents types d'occupation du sol, à l'exception de la Réserve Naturelle de l'île de la Platière, de l'ENS local du Lac Jacob et petit lac faisant l'objet de plans de gestion et de moyens spécifiques.

A.3. Acteurs impliqués dans la réalisation de l'ABC et gouvernance du projet

La commune de Salaise-sur-Sanne s'est associée à plusieurs partenaires pour la réalisation technique de l'ABC. Le Conservatoire d'Espaces Naturels Isère est responsable de la réalisation du diagnostic initial de la biodiversité de la commune et des inventaires complémentaires à réaliser ainsi que du bilan des connaissances.

Il a la responsabilité de la mise en œuvre du volet « Flore, Faune et Habitats », en cohérence avec son cadre de mission. Il est chargé de l'encadrement et de la mise en œuvre de l'ensemble des actions relatives à ce volet. Il sera appuyé par d'autres associations et sollicitera l'ensemble des acteurs locaux pour récolter les données qui lui permettront de réaliser sa mission (CPIE du Pilat, LPO, entreprises locales, agents communaux...).

La gouvernance du projet est structurée autour :

- d'un Comité de pilotage (COFIL), instance décisionnelle pilotée par les élus de la commune
- d'un Comité technique (COTECH) permettant d'informer et de coordonner les acteurs du projet.

A.4. Structure du rapport

Ce rapport scientifique présente l'ensemble des résultats du diagnostic initial réalisé dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Une présentation générale du territoire permet tout d'abord de contextualiser l'étude. S'ensuit la synthèse des travaux de diagnostic déclinés pour la flore, la faune et les habitats. Les résultats de ces inventaires permettent une spatialisation des enjeux de biodiversité, axe majeur de cet ABC.

B. Présentation du territoire d'étude

B.1. Localisation et administration

La commune de Salaise-sur-Sanne est située dans la Région Auvergne Rhône Alpes et dans le département de l'Isère. Elle fait partie de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône. Située en rive gauche du Rhône, elle est située en Isère Rhodanienne, centrée autour de la commune de Vienne.

Salaise-sur-Sanne	
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Département	Isère (38)
Intercommunalité	CC Entre Bièvre et Rhône
Altitude	134 m à 234 m
Superficie	16,21 km ²
Population	4 664 habitants (01/01/2026)
Densité	288 habitants/km ²

D'après la base de données européenne d'occupation des sols Corine Land Cover, l'occupation des sols de la commune est marquée par l'importance des territoires agricoles (49,8 % en 2018). Viennent ensuite les zones industrielles ou commerciales et les réseaux de communication (23,6 %), les zones urbanisées (13,7 %), les forêts (10,3 %). Les catégories restantes (eaux de surface principalement) complètent l'occupation du sol de la commune.

On retrouve sur la commune de grandes infrastructures de transport (Nationale 7, Autoroute A7, voie de chemin de fer, canal de dérivation du Rhône...). En outre, une plate-forme chimique de grande importance est en partie présente sur la commune.

B.2. Climat

Située au nord de la vallée du Rhône, la commune de Salaise est située dans le domaine biogéographique continental, avec une influence du domaine méditerranéen. Le climat y est de type semi-continental.

La vallée du Rhône est globalement sujette à un ensoleillement important de par la présence d'un vent violent de secteur nord qui dégage le ciel et assèche l'air de la vallée.

Températures

La température moyenne sur la commune est d'environ 13°C. Les températures moyennes annuelles sur le territoire ont augmenté de 2,8°C entre 1959 et 2024. L'analyse saisonnière montre que cette augmentation est plus marquée au printemps (+ 2,7°C) et en été (+ 3,5°C). Le nombre de jours de gel annuel a diminué en moyenne de 13,2 jours sur le territoire entre 1965-1994 et 1995-2024 (ORCAE, 2025).

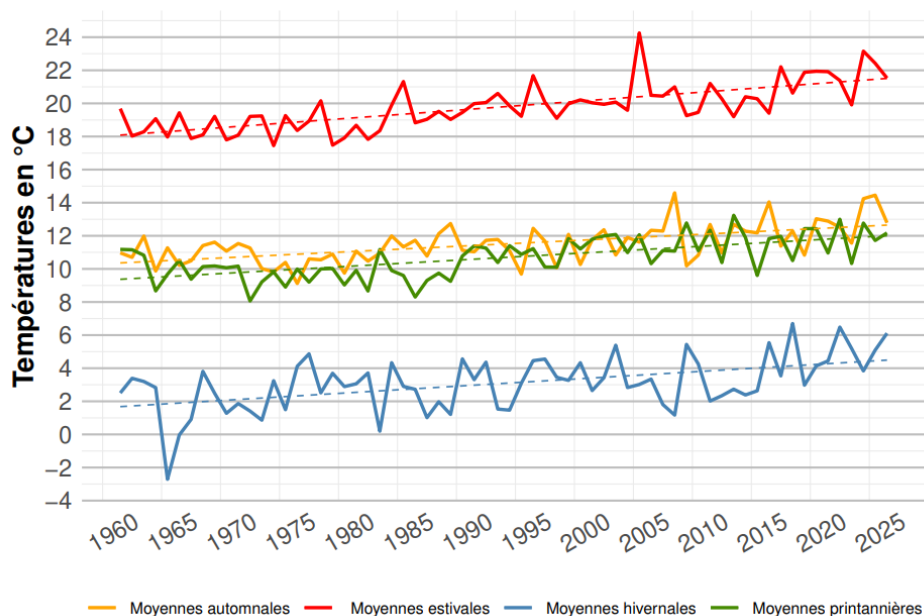


Figure 1 : Évolution des températures moyennes saisonnières sur le territoire de la communauté de communes EBER (source : ORCAE, 2025)

Vents

La commune est située dans le couloir rhodanien marqué par des vents forts, quasi exclusivement en provenance du nord ou du sud. La vallée du Rhône est aussi une zone de rencontre entre l'air méditerranéen, doux et humide et l'air plus froid qui vient du nord. Ce conflit donne parfois lieu à des précipitations ou des orages particulièrement intenses.

Précipitations

Le régime de précipitations est très variable d'une année à l'autre. Le cumul de précipitations annuel est aux alentours de 800 millimètres. Les données en Auvergne-Rhône-Alpes ne montrent pas de tendance nette sur l'évolution du cumul annuel des précipitations. Le régime global de précipitations a peu évolué sur les 60 dernières années (ORCAE, 2025).

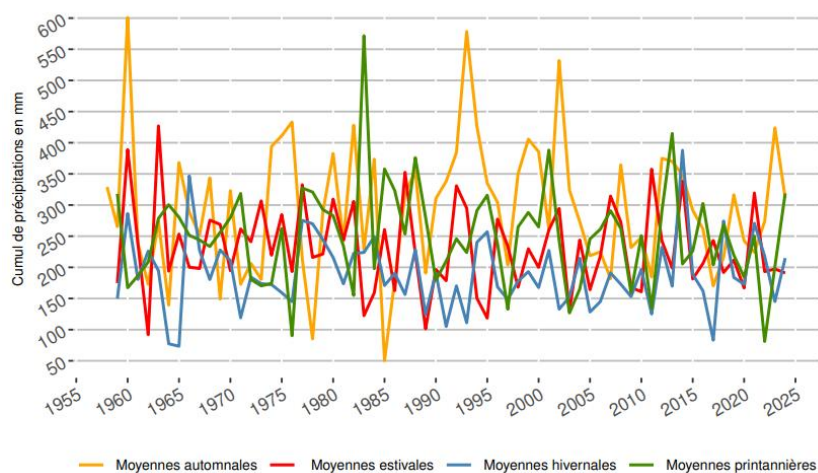


Figure 2 : Évolution des cumuls saisonniers de précipitations sur le territoire de la communauté de communes EBER (source : ORCAE, 2025)

Bilan hydrique

Le bilan hydrique est un indicateur de sécheresse, calculé par différence entre les précipitations et une estimation de l'évapotranspiration du couvert végétal issue de paramètres météorologiques (température, rayonnement, humidité, vent). Il permet d'observer l'état des ressources en eau de pluie du sol d'une année sur l'autre. Le bilan hydrique est un indicateur pertinent pour observer l'état des apports en eau d'une année sur l'autre et pour identifier des périodes de sécheresse et leur récurrence sur le long terme (ORCAE, 2025).

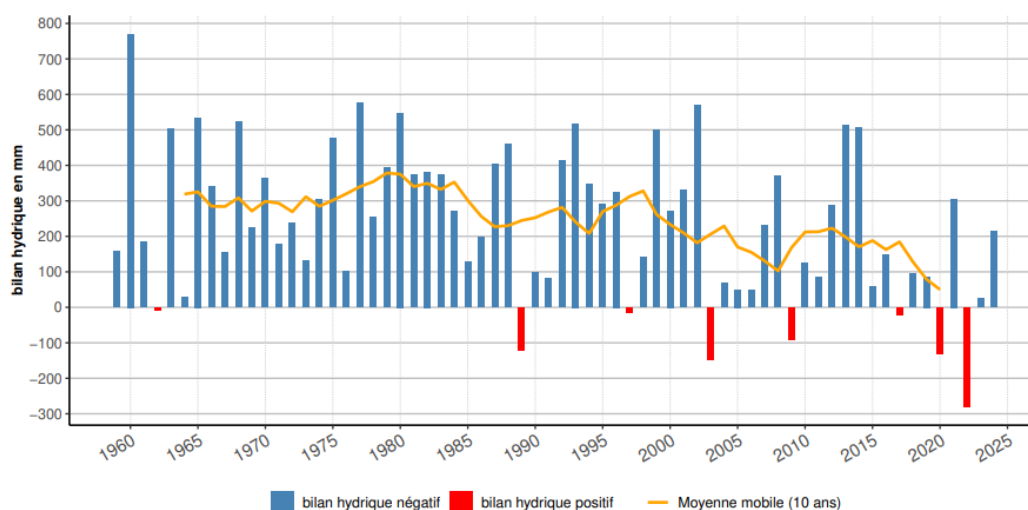


Figure 3 : Évolution du bilan hydrique annuel sur le territoire de la communauté de communes EBER (source : ORCAE, 2025)

On observe, à partir des années 90, une baisse du bilan hydrique annuel, sur tous les départements d’Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que des déficits hydriques de plus en plus importants au printemps et en été. Ces évolutions sont dues essentiellement à l’augmentation de l’évapotranspiration des végétaux, du fait de l’augmentation générale des températures.

B.3. Hydrographie

Salaise-sur-Sanne fait partie du bassin versant du Rhône, fleuve qui borde la partie occidentale du territoire et qui la sépare de la commune de Limony située dans le département de l’Ardèche. Le territoire communal est également traversé par la Sanne, un affluent du Dolon et sous-affluent du Rhône.

Le réseau hydrographique a été profondément modifié par la construction de l’aménagement hydroélectrique au fil de l’eau de la CNR. Cet aménagement, mis en service en 1977, comprend un canal de dérivation qui fait transiter la majorité du débit du fleuve. Le tronçon naturel (Vieux Rhône) sert de zone d’expansion pour les débits qui ne peuvent être turbinés (au-delà de 1600 m³/s – le débit moyen du Rhône dans le secteur étant d’environ 1000 m³/s). En dehors de ces périodes, seul un débit réservé est conservé dans le Vieux Rhône (environ 13 % du débit moyen du fleuve). La Sanne et le Dolon ont vu l’aval de leurs lits modifiés par l’aménagement CNR. La confluence Sanne-Dolon a été aménagée et rectifiée. Plus à l’aval (sur la commune de Sablons), les eaux se jettent dans le canal usinier.

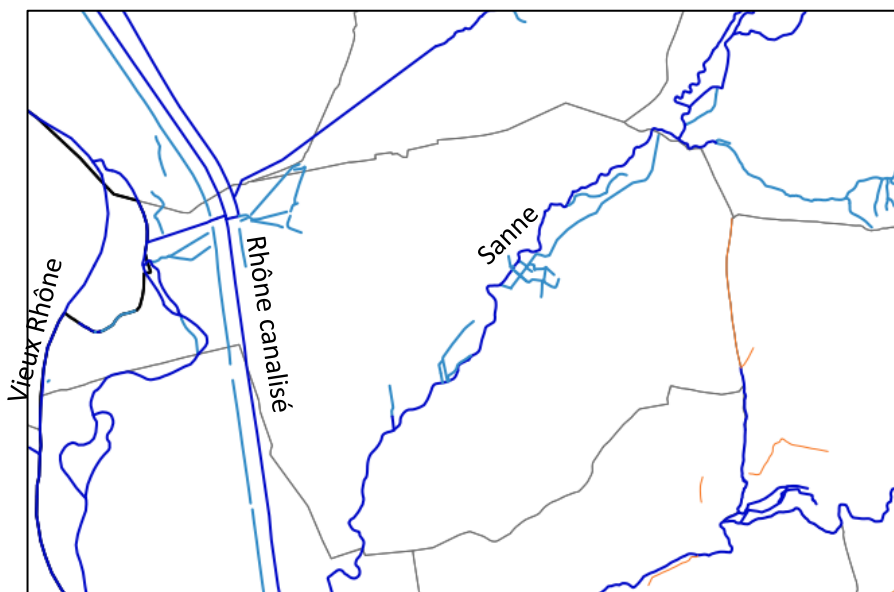


Figure 4 : Réseau hydrographique sur la commune de Salaise-sur-Sanne (source : Inventaire des cours d’eau au sens de la police de l’eau – Isère)

Historiquement, une partie du territoire de Salaise-sur-Sanne devait correspondre à de vastes marais issus d’anciens bras du Rhône, eux-mêmes issus de la divagation naturelle du fleuve. Le nom de Salaise viendrait de la dénomination bas-latine *Salegiae Salibicus* (*Salegiae* correspondant au Saule, très présents dans les forêts riveraines des grands cours d’eau), témoignant ainsi des oseraies et autres saulaies présentes sur ses zones bien irriguées.

B.4. Géologie

La géologie de la commune est très largement marquée par l'histoire du Rhône et du glacier de la Bièvre-Valloire. Les dépôts issus de ces processus fluvio-glaciaires et lacustres sont relativement récents. À l'Est, les plus anciens (Gy) remonteraient à l'avancée maximale du glacier de la Bièvre-Valloire lors du Günz ou du Mindel, reposant sur un substratum molassique antérieur aux glaciations et formant ainsi le plateau morainique de Louze. Les deux dépressions du Lac Jacob et du petit lac témoignent de cette période. Le plateau est incisé par la vallée de la Sanne et ses terrasses alluviales würmiennes (Fy5). En aval de la Sanne, à l'Ouest de la commune, les terrasses alluviales sont de plus en plus récentes à mesure que l'on se rapproche de la rive gauche du Rhône, composées d'alluvions würmiennes et post-würmiennes (Fy6) puis modernes (Fz).

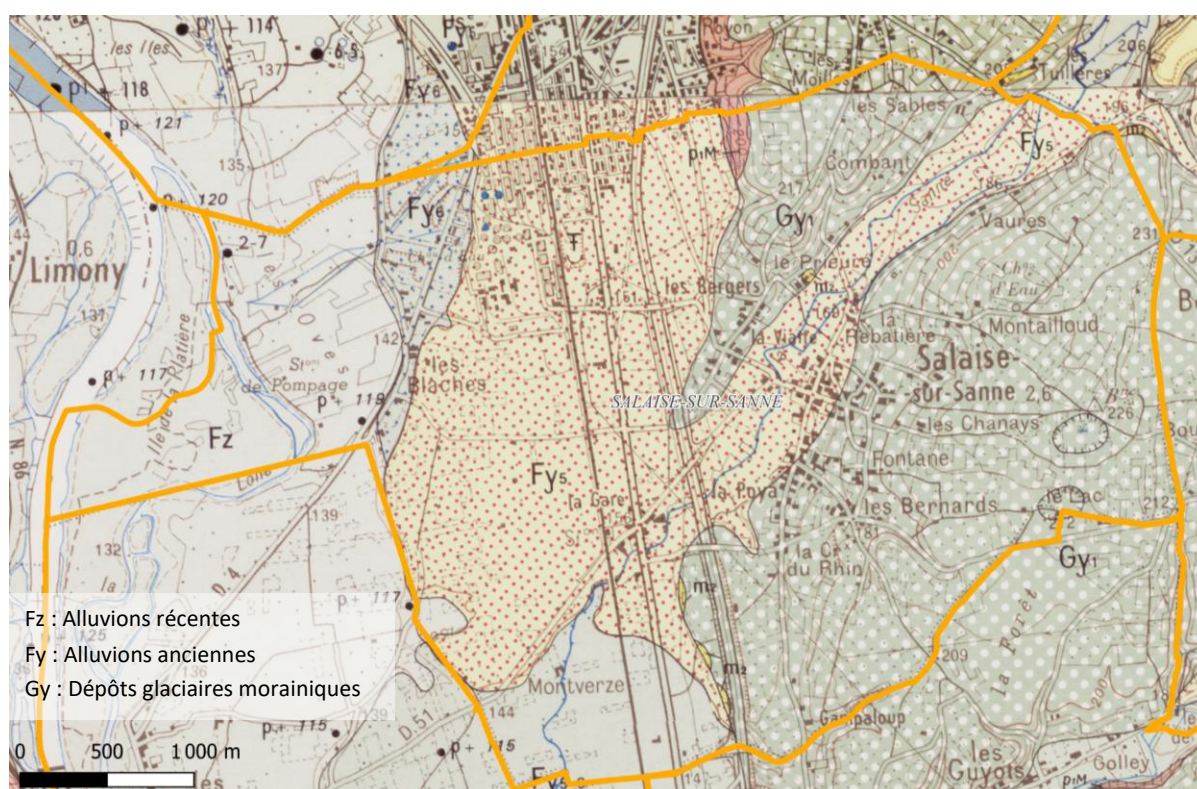


Figure 5 : Carte géologique de la commune de Salaise-sur-Sanne (source : BRGM)

C. État de la connaissance naturaliste sur la commune en amont de l'ABC

C.1. Synthèse des connaissances naturalistes sur la commune en amont de l'ABC

Afin de réaliser une analyse patrimoniale des habitats et espèces présentes sur la commune de Salaise-sur-Sanne, une synthèse des données préexistantes est nécessaire.

- Celle-ci est réalisée à l'aide d'une extraction de la base de données régionale Biodiv'AURA de l'Observatoire Régional de la Biodiversité qui centralise des données naturalistes (Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel - Biodiv'AURA Expert – 14 octobre 2025).

Pour la commune de Salaise sur Sanne, **58 508 données naturalistes** sont disponibles. 44 348 données ont été acquises depuis 2015 (76 %). Les lots de données sont multiples mais en termes de volume de données, les données issues des projets de sciences participatives gérés par la LPO sont majoritaires mais concernent principalement les oiseaux (cf. tableau 1). Le gestionnaire de la RNN de l'île de la Platière ainsi que le département de l'Isère contribuent également de manière significative à la connaissance de la biodiversité communale mais ces données sont très localisées au périmètre protégé. On retrouve également des données des CBN Alpin et du Massif Central, ainsi que de différents bureaux d'études, Gentiana, Nature vivante, ou de la Société Française d'Orchidophilie par exemple.

Tableau 1 : Principaux contributeurs à la connaissance naturaliste communale

	Nombre de données
Données de sciences participatives via LPO Auvergne-Rhône-Alpes	38 380
Association des Amis de l'île de la Platière et Conservatoire d'Espaces Naturels d'Isère	11 942
CEN Rhône-Alpes	18
CBN du Massif Central (CHLORIS)	2 386
Conservatoire botanique national Alpin	637
Département de l'Isère	55
Société française d'odonatologie	624
Société Française d'Orchidophilie	205
Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie	120
Fédération France Orchidées	260
Gentiana	460
Nature vivante	256
Office français de la Biodiversité	362
Groupe de recherche et de protection des libellules "Sympetrum"	298
Association pour l'étude et la protection des orthoptères en Rhône-Alpes	117
Acer Campestre	44
EODD	1 657
Autres	1 137

Un total de **1 854 espèces** est mentionné dans l'inventaire bibliographique. 853 d'entre elles n'ont pas été revues après 2014 (46 %). Cela concerne essentiellement des plantes insectes peu prospectées et des oiseaux rares de passage ou hivernant.

Tableau 2 : Nombre de données et d'espèces par groupe taxonomique

Groupe	Nombre de données	Nombre d'espèces	Nombre d'espèces non revues après 2014
Flore	9 130	1 124	730
Bryoflore	237	63	63
Fonge	120	86	86
Poissons	380	34	5
Reptiles	196	5	0
Amphibiens	117	9	0
Mammifères	900	37	5
Oiseaux	41 091	211	21
Gastéropodes	12	10	0
Crustacés	11	2	0
Araignées	49	31	0
Odonates	3 050	45	7
Mantidés	44	3	0
Orthoptères	507	48	9
Lépidoptères	1 925	154	30
Coléoptères	232	88	46
Neuroptères	21	6	0
Hyménoptères	103	23	0
Diptères	5	5	0
Hémiptères	378	18	0

C.2. Analyse patrimoniale

L'analyse patrimoniale vise à inventorier les espèces (flore, faune) et les habitats naturels d'un site, à évaluer leur état de conservation, leur rareté, leur valeur écologique et à identifier les enjeux de préservation, les menaces (urbanisation, pollution, changement climatique, etc.) et les opportunités de gestion ou de restauration.

C.2.1. Méthodologie

Cette analyse patrimoniale s'appuie sur :

- Les **données existantes** issues des bases de données naturalistes compilées par l'Observatoire Régional de la Biodiversité. Ces données peuvent être acquises de nombreuses manières : observations directes, relevés botaniques, comptages d'espèces...
- Des **critères d'évaluation** : menaces des espèces (listes rouges nationales et régionales), statuts (protection réglementaire, inscription au sein des directives européennes) et rareté (atlas de répartition).

Le niveau de menace des espèces est évalué selon la méthodologie de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (2018) à différentes échelles spatiales. Ces informations constituent des **listes rouges**. Les catégories sont les suivantes :

- CR = en danger critique d'extinction ;
- EN = en danger ;
- VU = vulnérable ;
- NT = quasi-menacé ;
- LC = non menacé ;
- NA = non applicable ;
- DD = données insuffisantes.

La **protection réglementaire** des espèces est liée à des arrêtés ministériels précisant les modalités de protection.

Pour la flore, il existe un arrêté pour l'ensemble du territoire (1982) interdisant la destruction, cueillette, utilisation, achat/vente de spécimens (tout ou partie, vivant ou mort). Cet arrêté est complété dans la région Rhône-Alpes par un arrêté de 1990 (l'article 1 protège sur l'ex-région Rhône Alpes, l'article 3 est spécifique à l'Isère – la protection est selon les mêmes modalités qu'au niveau national).

Pour la faune, de nombreux arrêtés sont pris en fonction des groupes taxonomiques. Globalement, les espèces mentionnées dans les articles 2 de ces arrêtés sont protégés ainsi que leurs habitats alors que pour les espèces mentionnées dans les articles 3, seuls les individus sont protégés. La protection des individus comprend l'interdiction de capture, mutilation, détention, destruction, achat/vente de spécimens (tout ou partie, vivant ou mort).

Les espèces d'**intérêt communautaire** sont des espèces inscrites sur les directives européennes "Oiseaux" et "Habitats-Faune-Flore". Même si ces espèces ne sont pas forcément protégées en France, elles renseignent sur le niveau de menace qui pèsent sur elles.

Directive Oiseaux

- Annexe 1 : oiseaux menacés "prioritaires" justifiant la création de Zones de Protection Spéciales (site Natura 2000)
- Annexe 2 : oiseaux dont le niveau de menace est compatible avec l'exercice de la chasse

Directive Habitats Faune Flore

- Annexe 1 : habitats d'intérêt communautaire justifiant la création de Zones Spéciales de Conservation
- Annexe 2 : espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent la désignation de Zones Spéciales de Conservation. Leur habitat doit être protégé sur ces zones (que cet habitat soit d'intérêt communautaire ou non).
- Annexe 4 : espèces nécessitant une protection stricte sur l'ensemble du territoire européen.
- Annexe 5 : espèces animales et végétales dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

L'identification des espèces remarquables par au moins un des outils d'évaluation patrimoniale est complétée par une analyse de l'enjeu qu'elle représente pour la commune. Quatre niveaux d'enjeu sont définis et indiqués dans la colonne "enjeu" du tableau de chaque groupe taxonomique :

- **Enjeu très fort** : espèces ou habitats menacés présentant un enjeu de conservation de portée nationale ;
- **Enjeu fort** : espèces ou habitats menacés présentant un enjeu de conservation de portée régionale ;
- **Enjeu moyen** : espèces ou habitats menacés présentant un enjeu de conservation de portée départementale ;
- **Enjeu faible** : espèces ou habitats menacés présentant un enjeu de conservation de portée locale. La préservation de la biodiversité passe par la préservation d'une biodiversité plus "ordinaire", notamment sur des secteurs fortement anthropisés comme c'est le cas à Salaise sur Sanne.

Ces enjeux "bruts" sont pondérés par la présence relative des espèces au sein de l'aire d'étude (la commune). Les résultats de cette analyse permettront notamment de proposer des mesures de gestion adaptées et pourront être utiles à une prise de décision éclairée en cas d'éventuels aménagements, permettant d'en limiter les impacts sur la biodiversité.

Les notions d'enjeu Fort, Moyen et Faible correspondent à une échelle scientifique reposant sur un certain nombre de critères mettant en avant les menaces qui pèsent sur les différents habitats et espèces. Toutes les espèces et habitats concernés par un enjeu allant de faible à très fort sont menacés. Ils méritent une attention toute particulière afin de les préserver. Cet outil permet essentiellement de hiérarchiser les priorités de conservation.

Les habitats et espèces dites « sans enjeu » ne sont pas menacés aujourd’hui au regard du bon état de conservation de leurs populations à toutes les échelles géographiques. Il est néanmoins intéressant de prendre en compte ces habitats dans une stratégie d’accueil de la faune et de la flore, en créant des corridors entre différents espaces menacés très éloignés ou dans une stratégie d’accueil d’une biodiversité commune qui reste fragile dans des espaces urbanisés comme c’est le cas sur la commune de Salaise-sur-Sanne ou pour l’infiltration de l’eau dans le sol par exemple.

C.2.2. Flore

394 espèces de plantes sont identifiées par la bibliographie depuis 2015 à travers 3641 données. 57 espèces sont patrimoniales dont, 4 avec un enjeu de conservation Très Fort, 4 avec un enjeu Fort et 11 avec un enjeu de conservation Moyen. 36 espèces représentent un niveau d'enjeu faible (non mentionnées ici, liste complète disponible en annexe 1). Cinq espèces présentant un enjeu de conservation Fort n'ont pas été observées depuis 2015 et méritent une attention particulière : Orchis punaise (*Anacamptis coriophora*), Elatine verticillée (*Elatine alisnastrum*), Inule de Grande-Bretagne (*Inula britannica*), Marcilée à quatre feuilles (*Marsilea quadrifolia*) et Cresson rude (*Sisymbrella aspera*).

Tableau 3 : Flore à enjeu Très Fort à Moyen sur la commune de Salaise-sur-Sanne

Nom scientifique	Nom français	Liste rouge nationale ¹	Liste rouge régionale ²	Protection nationale ³	Protection régionale ⁴	Espèce ZNIEFF ⁵	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Bupleurum gerardi</i> All., 1773	Buplèvre de Gérard	VU	VU			D	Très fort
<i>Carex melanostachya</i> M.Bieb. ex Willd., 1805	Laîche à épis noirs	VU	EN		Art. 1	D	Très fort
<i>Epipactis fibri</i> Scappat. & Robatsch, 1995	Epipactis du castor	EN	EN			D	Très fort
<i>Viola elatior</i> Fr., 1828 [nom. cons.]	Violette élevée	EN	EN	Art. 1		D	Très fort
<i>Alkanna matthioli</i> Tausch, 1824	Orcanette des teinturiers	LC	EN			D	Fort
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables	LC	EN			D	Fort
<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	Butome en ombelle	LC	EN		Art. 1	D	Fort
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L., 1753	Morène des grenouilles	LC	EN		Art. 1	D	Fort
<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	Crassule mousse	LC	NT			D	Moyen
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate	LC	LC		Art. 1	D	Moyen
<i>Silene conica</i> L., 1753	Silène conique	LC	LC			D	Moyen
<i>Najas minor</i> All., 1773	Petite naïade	LC	NT		Art. 1	D	Moyen
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu	LC	LC		Art. 1	D	Moyen
<i>Poa palustris</i> L., 1759	Pâturin des marais	LC	NT		Art. 1	D	Moyen
<i>Allium carinatum</i> L., 1753	Ail caréné	LC	DD			D	Moyen
<i>Bunias erucago</i> L., 1753	Bunias fausse roquette	LC	LC			D	Moyen
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du mont Baldo	LC	LC			D	Moyen
<i>Potentilla velutina</i> Lehm., 1835	Potentille veloutée	LC				D	Moyen

¹ UICN France, FCBN, AFB & MNHN. 2018. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.

² Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central. 2015. Liste rouge de la flore vasculaire de Rhône-Alpes. 52 pages

³ Arrêté du 20 janvier 1982 – Art. 1 = protection stricte des individus

⁴ Arrêté du 4 décembre 1990 – Art. 1 = protection stricte des individus

⁵ Pache G. 2018. Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la partie Est de la zone biogéographique continentale (plaine rhodanienne) de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Conservatoire botanique national Alpin \ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 62 p. + annexes

Le **Buplèvre de Gérard** (*Bupleurum gerardi*) est une espèce non protégée mais vulnérable à l'échelle régionale et nationale, avec très peu de stations connues. Elle est présente sur des pelouses sablonneuses sèches à arides. Elle est notamment présente sur les dépôts sableux des anciens méandres du Rhône. Cette espèce est menacée par la régression de son habitat fragile, de plus en plus urbanisé, dégradé par la présence d'espèces exotiques envahissantes et par l'absence de perturbations naturelles nécessaires au rajeunissement des pelouses.

La **Laïche à épis noirs** (*Carex melanostachya*), protégée en Auvergne-Rhône-Alpes, elle est vulnérable à l'échelle nationale et en danger à l'échelle régionale. Elle est présente dans les pelouses humides des bords de cours d'eau.

L'**Epipactis du castor** (*Epipactis fibri*) est en danger en Auvergne-Rhône-Alpes et en France et fait partie du Plan National d'Action en faveur des forêts alluviales du Rhône depuis 2023. Cette espèce est endémique des forêts alluviales du Rhône et de la Saône et est particulièrement dépendante de sa connexion à la nappe phréatique. Son habitat est menacé par le manque de fonctionnalité des cours d'eau.

La **Violette élevée** (*Viola elatior*) est protégée en France et en danger à l'échelle nationale et régionale. Elle est présente dans des prairies humides temporairement inondées dans des secteurs ombragés comme les lisières. Son habitat est menacé par le manque de fonctionnalité des cours d'eau, notamment au niveau de la fréquence d'inondation.



Figure 6 : Flore à enjeu Très Fort sur la commune de Salaise-sur-Sanne : *Bupleurum gerardi* ; *Carex melanostachya* ; *Epipactis fibri* ; *Viola elatior*

L'**Orcanette des teinturiers** (*Alkanna matthioli*) est en danger d'extinction en Rhône-Alpes. Cette espèce est typique des pelouses sèches sableuses tels que les dépôts sableux des anciens méandres du Rhône. Elle est menacée par la régression de ce type d'habitats en l'absence de perturbations naturelles permettant le rajeunissement des pelouses, par l'urbanisation et par la présence d'espèces exotiques envahissantes.

La **Fléole des sables** (*Phleum arenarium*) est une espèce principalement présente en France sur les littoraux, au niveau des systèmes dunaires. On la retrouve également de manière assez localisée à l'intérieur des terres sur des dépôts sableux (vallée du Rhône, Causses...). Elle est présente sur des pelouses sableuses écorchées, très pauvres en nutriments. L'espèce est en danger d'extinction en Rhône-Alpes et fait partie des espèces ciblées par le Plan National d'Actions en faveur des pelouses sableuses continentales. Son habitat est fragile, menacé par l'urbanisation ou dégradé par la présence d'espèces exotiques envahissantes et par l'absence de perturbations naturelles nécessaires au rajeunissement des pelouses.

Le **Butome en ombelle** (*Butomus umbellatus*) est présent sur l'ensemble de la France mais est néanmoins menacé et protégé dans la région. Il est présent au bord des cours d'eau.

La **Morène des grenouilles** (*Hydrocharis morsus-ranae*) est en danger et protégée en Rhône-Alpes. Elle est présente sur les plans d'eau douce stagnante peu profonde. Elle est notamment menacée par le nombre restreint de ces plans d'eau et par la présence d'espèces exotiques envahissantes, très nombreuses dans son habitat.



Figure 7 : Flore à enjeu Fort sur la commune de Salaise-sur-Sanne : *Alkanna matthioli*, *Phleum arenarium*, *Butomus umbellatus*, *Hydrocharis morsus-ranae*

42 espèces exotiques envahissantes sont également identifiées sur la commune depuis 2015. Une attention particulière doit être mise sur ces espèces qui s'installent préférentiellement sur de très nombreux espaces pionniers ou perturbés à proximité des zones urbanisées, empêchant la flore locale de s'exprimer, notamment les espèces patrimoniales décrites ci-dessus.

Nom scientifique	Nom français	EEE FR	EEE EU	EEE RA
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Erable negundo			Avérée
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante glanduleux	Oui	Oui	oui
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	Amarante réfléchie			Potentielle
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Ambroisie à feuilles d'armoise	Oui		Avérée
<i>Amorpha fruticosa</i> L., 1753	Amorphe arbustive			Avérée
<i>Artemisia annua</i> L., 1753	Armoise annuelle			Avérée
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise			Avérée
<i>Asclepias syriaca</i> L.	Asclépiade de Syrie			Avérée
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	Bident feuillé			Avérée
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleia de David			Avérée

Nom scientifique	Nom français	EEE FR	EEE EU	EEE RA
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	Datura			Potentielle
<i>Egeria densa</i> Planch., 1849	Egérie dense			Potentielle
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920	Elodée de Nuttall	An. 1	Art. 1	Avérée
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Erigéron annuel			Avérée
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Erigéron du Canada			Avérée
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Erigéron de Sumatra			Avérée
<i>Eschscholzia californica</i> Cham.	Pavot de Californie			Emergente
<i>Galega officinalis</i> L.	Galéga officinal			Potentielle
<i>Gleditsia triacanthos</i> L., 1753	Févier d'Amérique			Potentielle
<i>Hemerocallis fulva</i> (L.) L., 1762	Hémérocalle fauve			Emergente
<i>Juglans nigra</i> L., 1753	Noyer noir			Emergente
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer royal			Emergente
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau menue			Avérée
<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven, 1964	Ludwigie faux péplis	An. 1	Art. 1	Avérée
<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	Onagre bisannuelle			Emergente
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune			Avérée
<i>Phytolacca americana</i> L.	Raisin d'Amérique	Oui		Avérée
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier cerise	Oui		Avérée
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon			Avérée
<i>Reynoutria x bohémica</i> Chrtek & Chrtkovà, 1983	Renouée de Bohême			Avérée
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia			Avérée
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Séneçon du Cap			Avérée
<i>Trigonella alba</i> (Medik.) Coulot & Rabaute	Mélicot blanc	Oui		Potentielle
<i>Solidago canadensis</i> L.	Solidage du Canada			Avérée
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Tête d'or			Avérée
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	Sorgho d'Alep			Potentielle
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole des Indes			Potentielle
<i>Symphotrichum x salignum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Symphotriche à feuilles de saule	Oui		Avérée
<i>Vallisneria spiralis</i> L., 1753	Vallisnérie spiralée			Avérée
<i>Solidago gigantea</i> Aiton	Solidage géant			Avérée
<i>Dysphania ambrosioides</i> (L.) Mosyakin & Clemants, 2002	Chénopode fausse-ambroisie			Emergente
<i>Asparagus</i> sp.	Asperge sp.	Oui		Potentielle

C.2.3. Bryophytes

Les 237 données de bryophytes récoltées sur la commune ont permis l'identification de 63 espèces dont 12 possèdent un enjeu de conservation. Les données proviennent quasi-exclusivement de l'inventaire bryophytique de la RNN de l'île de la Platière. L'ensemble de ces données ont été acquises avant 2015. Les enjeux liés aux espèces ont été identifiés au vu de la liste rouge et d'informations sur la répartition, l'écologie et la rareté des espèces.

Tableau 4 : Bryophytes à enjeu sur la commune de Salaise-sur-Sanne

Nom scientifique	Liste rouge Rhône Alpes ⁶	ZNIEFF ⁷	Enjeu
<i>Acaulon triquetrum</i> (Spruce) Müll.Hal., 1847	EN	D	Moyen
<i>Bryum klinggraeffii</i> Schimp., 1858	NT	D	Faible
<i>Cinclidotus danubicus</i> Schiffn. & Baumgartner, 1906	NT	D	Faible
<i>Dialytrichia mucronata</i> (Brid.) Broth., 1902	LC	D	Faible
<i>Didymodon acutus</i> (Brid.) K.Saito, 1975	LC	D	Faible
<i>Homalia trichomanoïdes</i> (Hedw.) Brid.	LC	D	Faible
<i>Pseudanomodon attenuatus</i> (Hedw.) Ignatov & Fedosov, 2019	LC	D	Faible
<i>Ptychostomum rubens</i> (Mitt.) Holyoak & N.Pedersen, 2007	LC	D	Faible
<i>Ptychostomum torquescens</i> (Bruch & Schimp.) Ros & Mazimpaka, 2013	LC	D	Faible
<i>Syntrichia latifolia</i> (Bruch ex Hartm.) Huebener, 1833	LC	D	Faible
<i>Tortella inclinata</i> (R.Hedw.) Limpr., 1888	LC	D	Faible
<i>Pylaisia polyantha</i> (Hedw.) Schimp., 1851	LC		Faible

Acaulon triquetrum est répandue, sans jamais être fréquente, dans la région méditerranéenne jusqu'au Nord-Est en passant par le bassin parisien. *Acaulon triquetrum* présente une large distribution en Europe méridionale mais est très rare dans la région.

Cette espèce est xérothermophile. On la retrouve sur les arbres et sur les sols limoneux riches en base tel que les champs de grandes cultures céréalières. Elle peut en outre s'accommoder d'autres habitats artificiels (jardins, digues...). Elle est dépendante des perturbations de son milieu.

⁶ CBN Massif Central & CBN Alpin. 2022. Liste rouge des bryophytes de la région Rhône-Alpes. 33 p.

⁷ Legland T. & Celle J. 2022. Etablissement des listes de bryophytes déterminantes des ZNIEFF de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Zones biogéographiques alpine et continentale de la plaine rhodanienne. Conservatoire botanique national Alpin, Conservatoire botanique national du Massif central, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, 13 p. + annexes

C.2.4. Fonge

86 espèces de champignons ont été observées sur la commune de Salaise-sur-Sanne au travers de 121 données. Les données proviennent quasi-exclusivement de l'inventaire de la RNN de l'île de la Platière. Toutes ont été acquises avant 2015. Sept espèces présentent un enjeu patrimonial. Cet enjeu a été identifié au vu de la liste rouge et d'informations sur la répartition, l'écologie et la rareté des espèces.

Tableau 5 : Fonge à enjeu sur la commune

Nom scientifique	Liste rouge d'Auvergne-Rhône-Alpes ⁸	Enjeu
<i>Mallocybe substraminipes</i> (Kühner) Matheny & Esteve-Rav., 2019	EN	Moyen
<i>Phlebia rhodana</i> Duhem & B.Rivoire, 2014	NT	Moyen
<i>Asterostroma medium</i> Bres., 1920	NT	Faible
<i>Botryobasidium rubiginosum</i> (Fr.) Rossman & W.C.Allen, 2016	NT	Faible
<i>Cyanosporus mediterraneocaesius</i> (M.Pieri & B.Rivoire) B.K.Cui, L.L.Shen & Y.C.Dai, 2018	NT	Faible
<i>Tomentella umbrinospora</i> M.J.Larsen, 1963	NT	Faible
<i>Fibricium subceraceum</i> (Hallenb.) Bernicchia, 1986	LC	Faible

Phlebia rhodana n'est aujourd'hui indiquée que de la forêt alluviale du Rhône dans les environs de Lyon, jusqu'à l'île de la Platière. Cela reste un territoire très restreint sur lequel l'intervention humaine aujourd'hui limitée est favorable au maintien de l'espèce. L'écologie de ce champignon corticié reste mal connue mais les seules stations connues de cette espèce sont dans des forêts alluviales du Rhône (Rhônes court-circuités de Brénier-Cordon, Pierre-Bénite et Péage de Roussillon).

Mallocybe substraminipes est observé sur de nombreux secteurs en Auvergne-Rhône-Alpes mais à des concentrations extrêmement faibles. Elle vit dans des boisements humides, notamment sous des saules.

C.2.5. Gastéropodes

Très peu de données sont disponibles (12 données pour **10 espèces**) pour ce groupe taxonomique qui comprend les escargots et les limaces. L'inventaire paraît très incomplet quand on sait qu'il existe plus de 400 espèces d'escargots et de limaces en France. Aucune des espèces mentionnées n'est inscrite au sein de la liste rouge nationale (UICN *et al.*, 2021).

⁸ Van Vooren N., Bidaud A., Cochard H., Favre A., Moreau P.-A. & Rivoire B. 2023. Liste rouge des champignons menacés d'Auvergne-Rhône-Alpes. Annemasse, FMBDS, 212 p.

C.2.6. Crustacés

Seulement **deux espèces** sont mentionnées dans l'inventaire. Une écrevisse est connue mais il s'agit de l'Ecrevisse américaine, une espèce exotique envahissante. Le seul branchiopode ("crevette") d'eau douce connu sur la commune est considéré comme quasi menacé en France. Cette espèce n'est connue que dans la RNN de l'île de la Platière mais son écologie (liée aux mares temporaires, y compris ornières agricoles) fait qu'elle est potentiellement présente en dehors.

Tableau 6 : Crustacés à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Liste rouge nationale ⁹	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Branchipus schaefferi</i>	NT	Faible



Figure 8 : *Branchipus schaefferi*

C.2.7. Araignées

Ce groupe taxonomique est assez peu connu localement (49 données pour **31 espèces**). Il existe plus de 1 600 espèces en France métropolitaine parmi lesquelles 10 % sont considérées comme menacées (UICN *et al.*, 2023). Néanmoins, aucune d'entre elles n'est connue sur la commune.

⁹ UICN France & MNHN. 2014. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Crustacés d'eau douce de France métropolitaine. Paris, France.

C.2.8. Odonates

Ce groupe taxonomique est considéré comme un bioindicateur robuste de l'état des zones humides. De nombreuses campagnes d'inventaires et de suivi ont été menées, notamment au sein de la RNN de l'île de la Platière. L'inventaire est de bonne qualité bien que centré sur le secteur du Rhône. Avec plus de 3 000 données disponibles pour **45 espèces**, il s'agit de loin du groupe d'insectes le mieux connu de la commune.

Tableau 7 : Odonates à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Habitats	Protection réglementaire ¹⁰	Liste rouge nationale ¹¹	Liste rouge régionale ¹²	Espèce ZNIEFF ¹³	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Stylurus flavipes</i>	Gomphe à pattes jaunes	Annexe 4	Art. 2	LC	VU	D	Fort
<i>Sympetrum depressiusculum</i>	Sympétrum déprimé			EN	NT	D	Moyen
<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	Annexes 2 et 4	Art. 2	LC	LC	D	Moyen
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	Annexe 2	Art. 3	LC	LC	D	Moyen
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain			LC	NT		Faible
<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain			LC	LC	D	Faible
<i>Boyeria irene</i>	Spectre paisible			LC	LC	D	Faible
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Caloptéryx hémorroïdal			LC	LC	D	Faible
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon			LC	LC	D	Faible
<i>Orthetrum albistylum</i>	Orthétrum à stylets blancs			LC	LC	D	Faible
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant			LC	LC	D	Faible
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum de Fonscolombe			LC	LC	D	Faible
<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridional			LC	LC	D	Faible

On notera la présence de 13 espèces à enjeu sur la commune. Parmi celles-ci, trois sont protégées réglementairement.

Le **Gomphe à pattes jaunes** (*Stylurus flavipes*), a été redécouvert sur le bassin du Rhône sur la commune, au niveau de la lône de la Platière en 2007 (Grand *et al.*, 2011). Si l'espèce semble maintenant assez fréquente sur le bas Rhône et sur la Saône, elle reste assez rare et menacée du fait de son lien important aux mouvements d'alluvions sablo-argileuses des grands fleuves. Il constitue donc un **enjeu fort** pour la commune.

¹⁰ Arrêté du 23 avril 2007 – Art. 2 = protection stricte des individus et de leurs habitats, Art. 3 : protection stricte des individus

¹¹ UICN France, MNHN, OPIE & SFO. 2016. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France.

¹² Deliry C. & Groupe Sympetrum. 2014. Liste Rouge des Odonates de la région Rhône-Alpes 2014. Histoires Naturelles n°25. 35 pages.

¹³ Girard-Claudon J. et Lamouille-Hébert M. 2018. Révision des listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF Partie Est de la Zone biogéographique continentale de la région Auvergne-Rhône-Alpes. 20 pages + annexes.

Le **Sympétrum déprimé** (*Sympetrum depressiusculum*) est une libellule très rare et menacée en France et en Région. Si elle n'est pas protégée réglementairement, elle fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur des odonates. Son écologie particulière liée aux hautes eaux de printemps (et basses eaux voir assec en hiver) lui permet de coloniser des habitats d'origine anthropique comme des canaux d'irrigation ou comme c'est le cas localement, le contre canal CNR. Une population remarquable est connue à proximité, sur la commune de Sablons. Dans la mesure où l'espèce n'a pas été notée en reproduction sur la commune, elle ne peut être considérée que comme un **enjeu moyen**.

La **Cordulie à corps fin** (*Oxygastra curtisii*) est une libellule protégée, connue sur la commune uniquement au sein de la RNN de l'île de la Platière. À noter, l'espèce a été redécouverte en Isère dans la RNN de l'île de la Platière en 2009 (Mathieu, 2013). L'espèce n'est pas considérée comme menacée en France comme en région mais sa rareté en fait un **enjeu moyen** pour la commune.

L'**Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*) est une demoiselle protégée en France qui fréquente les petits cours d'eau frais. On la retrouve localement sur la Sanne, sur les contre-canaux et certaines lônes proches du Rhône. Si elle n'est pas menacée en France, son déclin généralisé en Europe fait qu'elle constitue un **enjeu moyen** pour la commune.

L'**Agrion nain** (*Ischnura pumilio*) est une demoiselle dite pionnière qui colonise les habitats temporairement en eau. Sa répartition est donc assez aléatoire. Son plus faible niveau de menace fait qu'elle constitue un **enjeu faible** pour la commune.



Figure 9 : quelques odonates patrimoniaux de la commune de Salaise sur Sanne
De gauche à droite et de haut en bas : Gomphe à pattes jaunes,
Sympetrum déprimé, Cordulie à corps fin, Agrion de Mercure,
Agrion nain

C.2.9. Lépidoptères

L'inventaire initial sur la commune fait état de près de 2 000 données pour **154 espèces** connues. La connaissance des lépidoptères est très hétérogène. Une partie des espèces de ce groupe, les rhopalocères ("papillons de jour") sont utilisés comme bio-indicateurs et sont donc mieux connus par des suivis à long terme. Le "reste" des espèces (communément appelés papillons de nuit) sont en revanche très mal connus bien qu'ils représentent 95 % de la diversité des papillons de France métropolitaine. Comme pour beaucoup de groupes d'insectes, on remarque une forte hétérogénéité spatiale avec une majorité de données acquises sur les espaces naturels autour de l'île de la Platière.

À noter, il n'existe pas de liste rouge nationale pour les papillons de nuit. Les Zygènes ont quant à elles été évaluées à l'échelon régional avec les papillons de jour. Deux des espèces mentionnées sont protégées réglementairement (**Azuré du Serpolet** et **Damier de la Succise**) mais leur autochtonie sur la commune n'est pour le moment pas démontrée.

Tableau 8 : Lépidoptères à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Habitats	Protection réglementaire ¹⁴	Liste rouge nationale ¹⁵	Liste rouge régionale ¹⁶	Espèce ZNIEFF ¹⁷	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure			LC	NT		Faible
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	Annexe 2	Art. 3	LC	NT		Faible
<i>Polyommatus escheri</i>	Azuré d'Escher			LC	NT		Faible
<i>Polyommatus thersites</i>	Azuré de L'Esparcette			LC	NT		Faible
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym			LC	NT		Faible
<i>Pyrgus alveus</i>	Pain-Chant			LC	LC	D	Faible
<i>Scolitantides orion</i>	Azuré des Orpins			LC	NT		Faible
<i>Phengaris arion</i>	Azuré du Serpolet	Annexe 4	Art. 2	LC	LC	D	Faible
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée	Annexe 2					Faible
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la Coronille variée				NT		Faible
<i>Zygaena erythrus</i>	Zygène des garrigues				NT	D	Faible

Pour beaucoup d'espèces de papillons de jour dont la détermination est délicate (famille des lycénidés principalement), le faible nombre de données disponibles ne permet pas de trancher quant à leurs autochtonies locales. Vu le niveau de menace assez faible qui pèse sur ces espèces, elles constituent toutes **un enjeu faible** au niveau de la commune.

¹⁴ Arrêté du 23 avril 2007 – Art. 2 = protection stricte des individus et de leurs habitats, Art. 3 : protection stricte des individus

¹⁵ UICN France, MNHN, OPIE & SEF. 2014. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France.

¹⁶ Baillet Y. & Guicherd G. 2018. Dossier de présentation de la liste rouge Rhopalocères & Zygènes de Rhône-Alpes. Flavia APE, Trept, 19 pp.

¹⁷ Baillet Y. & Guicherd G. 2019. Révision de la liste des espèces de Rhopalocères et de Zygènes déterminantes ZNIEFF pour les trois zones biogéographiques du territoire rhônalpin (Auvergne-Rhône-Alpes). Rapport d'étude, Trept, 23 pp + annexes.

Les papillons à enjeu de la commune sont très majoritairement liés aux milieux secs et souvent pauvres en matière organique (pelouses sèches). On y retrouve **le Mercure, l'Azuré d'Escher, l'Azuré de l'Esparcette, le Plain-Chant, l'Azuré du Thym, l'Azuré des Orpins, l'Azuré du Serpolet, l'Ecaille chinée, la Zygène de la Coronille et la Zygène des garrigues.**

Seul le **Damier de la Succise** est lié à un autre habitat, les prairies humides.



*Figure 10 : Quelques lépidoptères remarquables de la commune de Salaise sur Sanne
De gauche à droite : Azuré du Serpolet, Azuré du Thym et Mercure*

C.2.10. Mantidés

Les mantes sont un ordre d'insectes peu diversifié (une dizaine d'espèces en France métropolitaine). **Trois espèces** sont connues sur la commune de Salaise-sur-Sanne. Outre la Mante religieuse, on notera la présence de deux espèces d'affinité méditerranéenne, en limite d'aire de répartition dans la moyenne vallée du Rhône : la Mante décolorée et l'Empuse pennée. Il n'existe pas de liste rouge nationale ou régionale pour ces espèces. Aucune ne semble constituer un enjeu pour la commune.

C.2.11. Orthoptères

Les Orthoptères sont un ordre d'insectes comprenant les criquets, sauterelles et grillons. L'inventaire communal comprend **48 espèces** dont la présence est renseignée par environ 500 données. Comme pour beaucoup de groupes d'insectes, on remarque une forte hétérogénéité spatiale avec une majorité de données acquises sur les espaces naturels autour de l'île de la Platière.

Tableau 9 : Orthoptères à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Habitats	Protection réglementaire ¹⁸	Liste rouge régionale ¹⁹	Espèce ZNIEFF ²⁰	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Acrida ungarica mediterranea</i>	Truxale occitane			EN	D	Fort
<i>Dociostaurus genei</i>	Criquet des chaumes			NT	D	Faible
<i>Yersinella raymondii</i>	Decticelle frêle			LC	D	Faible

Trois espèces ressortent dans l'analyse patrimoniale : la **Truxale occitane** (*Acrida ungarica mediterranea*), le **Criquet des chaumes** (*Dociostaurus genei*) et la **Decticelle frêle** (*Yersinella raymondii*). Ces espèces fréquentent des milieux secs.

La **Truxale occitane** est une espèce d'affinité méditerranéenne qui profite du changement climatique pour progresser vers le Nord en utilisant la vallée du Rhône. L'espèce est donc ici en limite d'aire de répartition. La première mention iséroise de l'espèce a ainsi eu lieu à Salaise-sur-Sanne en 2014. Puisqu'il s'agit de la seule population connue du département, elle est considérée comme "en danger critique d'extinction" en Isère (Braud, 2014). Elle est considérée "en danger" à l'échelle de la région AURA. Cette espèce rare et menacée constitue donc un **enjeu fort** pour la commune.

Le **Criquet des chaumes** est un criquet dont les populations sont assez localisées mais sans signe de déclin. Il fréquente les milieux chauds et secs souvent dénudés. On le retrouve fréquemment sur la commune sur les digues du canal CNR.

La **Decticelle frêle** est une petite sauterelle méridionale qu'on retrouve au sein de fourrés thermophiles (lisières, haies, ronciers...). Probablement relativement abondante dans le secteur, elle n'est connue que sur la zone industrialo-portuaire.

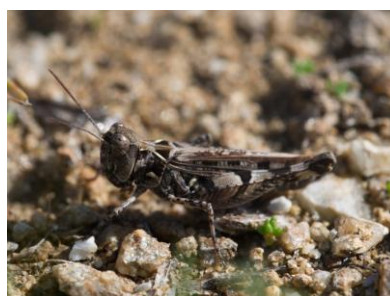


Figure 11 : Orthoptères remarquables de la commune de Salaise sur Sanne
De gauche à droite : Truxale occitane Criquet des chaumes et Decticelle frêle

¹⁸ Arrêté du 23 avril 2007 – Art. 2 = protection stricte des individus et de leurs habitats, Art. 3 : protection stricte des individus

¹⁹ Sardet E. (coord.). 2018. Liste rouge des Orthoptères de la région Rhône-Alpes. Etude commandée et financée par DREAL AuvergneRhône-Alpes. 32 pp + 3 annexes.

²⁰ Sardet E. (coord.). 2019. Révision des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF pour le groupe des Orthoptères à l'échelle des zones biogéographiques continentale (plaine rhodanienne), alpine et méditerranéenne de la région Auvergne-Rhône-Alpes. 28 pp.

C.2.12. Coléoptères

Les coléoptères sont le groupe d'insectes le plus diversifié du monde, ils comprennent plus de 10 000 espèces en France. Néanmoins, leur détermination est souvent délicate et les connaissances sur ce groupe sont souvent fragmentaires. Ainsi, on ne compte "que" **88 espèces** sur la commune pour 232 données. La plupart des données sont issues de l'inventaire de la RNN de l'île de la Platière mais on notera les précieuses données collectées par Yann Vasseur pour le compte du groupe Séché.

Pour ces espèces, l'analyse patrimoniale ne peut être que partielle. L'écologie et la répartition de nombreuses espèces est encore mal connue. Il n'existe par ailleurs pas de liste rouge nationale. Une liste rouge régionale a été établie pour les espèces saproxyliques (dont les larves se nourrissent de bois mort).

Tableau 10 : Coléoptères à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Habitats	Protection réglementaire ²¹	Liste rouge régionale ²²	Espèce ZNIEFF ²³	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Poecilnota variolosa</i>	Poecilnote variable			EN		Moyen
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	Annexes 2 et 4	Art. 2	VU	D	Moyen
<i>Morimus asper</i>	Lamie bûcheron	Annexe 2		VU		Moyen
<i>Dicerca aenea</i>	Dicerque bronzé			VU		Moyen
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	Annexe 2		NT		Faible
<i>Eurythyrea micans</i>	Grand bupreste du peuplier			NT		Faible
<i>Oryctes nasicornis</i>	Rhinocéros			NT	D	Faible
<i>Aegosoma scabricorne</i>	Prione ermite			NT	D	Faible

Seuls les coléoptères saproxylique étant évalués, les forêts matures (avec du bois mort qui reste en place) apparaissent comme à fort enjeu. On retrouve dans les espèces à **enjeu moyen** des espèces rares et menacées comme le **Poecilnote variable**, le **Grand Capricorne**, le **Lamie bûcheron** ou encore le **Dicerque bronzé**. À noter, le **Grand Capricorne** est également protégé réglementairement.

Les autres espèces mentionnées présentent des **enjeux faibles** : **Lucane cerf-volant**, **Grand Bupreste du peuplier**, **Scarabée Rhinocéros** et **Prione ermite**.

²¹ Arrêté du 23 avril 2007 – Art. 2 = protection stricte des individus et de leurs habitats, Art. 3 : protection stricte des individus

²² Dodelin B. & Calmont B. 2021. Liste Rouge des coléoptères saproxyliques de la région Auvergne-Rhône-Alpes. DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 79 pp + tableur

²³ Calmont B. & Dodelin B. 2020. Méthodologie pour la réalisation de la liste des coléoptères saproxyliques déterminant des ZNIEFFS de la région Auvergne-Rhône-Alpes. 11 pages.

À noter, les espèces à enjeu ne sont pas uniquement trouvées dans la RNN de l'île de la Platière. Les données de Y. Vasseur collectées sur le site du groupe Séché font état d'une richesse remarquable comprenant le **Poecilote variable**, le **Grand Capricorne** et le **Grand bupreste du peuplier**. Il pourrait être intéressant de faire quelques recherches sur les boisements communaux peu exploités.



Figure 12 : quelques Coléoptères remarquables de la commune de Salaise sur Sanne

De gauche à droite : *Poecilote variable* (Y. Vasseur), *Prion ermite* (Y. Vasseur), et *Lamie bûcheron*

C.2.13. Neuroptères

L'ordre des Neuroptères rassemble les fourmillions, chrysopes, ascalaphes... C'est un groupe raisonnablement diversifié (162 espèces connues en France) mais qui reste très peu connu du fait des difficultés d'identification d'une grande partie des espèces qui le composent. Ainsi, sur la commune de Salaise-sur-Sanne, seules **6 espèces** (21 données) sont connues. Du fait qu'il n'existe pas d'outil d'évaluation pour ce groupe, aucune espèce n'est considérée comme à enjeu. À noter, on retrouve une espèce méditerranéenne en limite d'aire de répartition sur le Rhône moyen, le fourmilion *Macronemurus appendiculatus*.

C.2.14. Hyménoptères

Les hyménoptères sont un ordre d'insectes regroupant les fourmis, les abeilles, les guêpes... Il s'agit d'un groupe dont la détermination est encore délicate mais dont les connaissances sont en pleine expansion. Un total de 203 données est disponible pour ce groupe. Elles renseignent sur la présence de seulement **23 espèces** (il en existe plus de 600 en France). L'inventaire est donc très partiel. Il existe peu d'outils d'évaluation pour ce groupe. Une liste rouge pour la région AURA concernant les bourdons a été publiée en 2025 (Givord-Coupeau *et al.*, 2025). Aucune des espèces présentes dans l'inventaire de la commune n'est mentionnée dans cette liste.

C.2.15. Diptères

L'ordre des diptères rassemble les mouches, syrphes, taons, moustiques... C'est un groupe très diversifié (plus de 8 000 espèces en France) mais très peu connu du fait des difficultés d'identification des espèces. Ainsi, sur la commune de Salaise-sur-Sanne, seules **5 espèces** (5 données) sont connues. Du fait qu'il n'existe pas d'outil d'évaluation pour ce groupe, aucune espèce n'est considérée comme à enjeu.

C.2.16. Hémiptères

Les hémiptères sont un ordre d'insectes rassemblant les punaises, cigales, pucerons, cochenille... qui compte environ 3500 espèces en France. **18 espèces** sont mentionnées sur la commune. Un total de 378 données a été collecté sur la commune. Elles correspondent principalement à trois espèces de cigales, aisément reconnaissables au chant. Du fait qu'il n'existe pas d'outil d'évaluation pour ce groupe, aucune espèce n'est considérée comme à enjeu.

C.2.17. Poissons

Un total de **34 espèces** est mentionné dans l’inventaire. La majorité des données a été acquise par les chercheurs dans le cadre de programmes de suivis de la restauration écologique du Rhône, au niveau de la lône de la Platière. On notera également une quarantaine de données acquises sur la Sanne.

Tableau 11 : Poissons à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Habitat	Protection réglementaire ²⁴	Liste rouge nationale ²⁵	Espèce ZNIEFF ²⁶	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille européenne			CR	D	Faible
<i>Esox lucius</i>	Brochet		Art. 1	VU	D	Faible

Deux espèces ressortent assez nettement de l’analyse patrimoniale : l’Anguille européenne et le Brochet. L’**Anguille européenne** est une espèce migratrice qui a vu ses populations drastiquement diminuer après les aménagements hydroélectriques peu favorables à la remontée des individus. Sa recolonisation de ce tronçon du fleuve dépend de l’accroissement de la transparence des ouvrages sur le Rhône (passes à poissons). Elle semble maintenant accidentelle sur le fleuve dans ce secteur. Elle constitue donc un **enjeu faible** au niveau de la commune.

Le **Brochet** est un poisson largement réparti affectionnant les cours d’eau de toutes tailles, riches en végétation et peu turbulents. La reproduction de l’espèce nécessite des zones de végétation herbacée où sera déposée la ponte : les frayères. Ces frayères correspondent à des zones inondées sous moins d’un mètre d’eau, de manière continue et pendant 2 mois. L’espèce ne semble pas avoir colonisé la Sanne mais sa conservation à long terme sur la commune semble assurée par la protection des milieux autour du Rhône au sein de la RNN de l’île de la Platière. L’espèce constitue donc également un **enjeu faible**.

On notera néanmoins dans l’inventaire une assez forte proportion d’espèces exogènes (8 espèces), introduites volontairement ou non : Carassins, Pseudorasbora, Perche-soleil, Poisson-chat, Silure...

²⁴ Arrêté du 8 décembre 1988 – interdiction de la destruction et de l’enlèvement des œufs. La protection de ses habitats interdit toute intervention sur les milieux particuliers à l’espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader.

²⁵ UICN France, MNHN, SFI & ONEMA. 2010. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Poissons d’eau douce de France métropolitaine. Paris, France.

²⁶ Association Régionale de pêche Auvergne Rhône-Alpes. 2022. Elaboration des listes d’espèces déterminantes des poissons et écrevisses en Auvergne Rhône-Alpes. 22 pages + annexes.

C.2.18. Amphibiens

Neuf espèces sont connues sur la commune, ce qui est remarquable vu les nombreux aménagements de la vallée du Rhône. Les amphibiens ont été utilisés dans le cadre de l'évaluation de la gestion de la RNN de l'île de la Platière mais aussi dans le cadre de suivis réglementaires liés à des aménagements ou à des restaurations écologiques. 117 données sont disponibles sur la commune.

Tableau 12 : Amphibiens à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Habitat	Protection réglementaire ²⁷	Liste rouge nationale ²⁸	Liste rouge régionale ²⁹	Espèce ZNIEFF ³⁰	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	Annexes 2 et 4	Art. 2	NT	VU	D	Fort
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	Annexe 4	Art. 2	LC	NT	D	Moyen
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	Annexe 4	Art. 2	LC	NT	C	Moyen
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	Annexe 4	Art. 2	LC	LC	C	Faible
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun		Art. 3	LC	LC		Faible
<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre		Art. 3	LC	LC	C	Faible
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé		Art. 3	LC	LC	C	Faible
<i>Pelophylax sp.</i>	Grenouille "verte"	Annexe 5	Art. 4				Faible
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	Annexe 4	Art. 2	LC	LC		Accidentelle

Tous les amphibiens autochtones étant protégés réglementairement, ils représentent tous un enjeu local. Une espèce constitue un **enjeu fort** : le **Triton crêté**. Cette espèce a des besoins spécifiques : sa conservation est liée à la possibilité d'utiliser un minimum de 5 mares séparées de moins d'un km. Elle est connue uniquement au niveau de l'ENS communal du Lac Jacob.

Le **Crapaud calamite** est une espèce pionnière qui colonise rapidement les pièces d'eau nouvelles et peu profondes. L'espèce est originellement liée aux mares alluviales du bord des grands fleuves mais elle a su s'adapter aux ornières de chemins et de carrières. Son niveau de menace justifie de lui attribuer un niveau d'**enjeu moyen** sur la commune.

La Grenouille agile est une espèce discrète localisée autour du Lac Jacob. Elle vit dans les forêts humides et les prairies proches des points d'eau. Son niveau de menace justifie de lui attribuer un

²⁷ Arrêté du 8 janvier 2021 – Art. 2 = protection stricte des individus et de leurs habitats, Art. 3 : protection stricte des individus, Art. 4. = prélèvement autorisé dans un cadre non commercial.

²⁸ UICN France, MNHN & SHF. 2015. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

²⁹ Birot-Colomb X., Métais R., Bulliffon F., Degramont N., Merlanchon B., Girard-Claudon J. (coord.). 2025. Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

³⁰ Gadoud M. 2018. Révision des listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF – partie Est de la zone biogéographique continental – vertébrés, LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Lyon. 61 pp.

niveau d'**enjeu moyen** sur la commune.

Les autres espèces connues constituent des **enjeux faibles** pour la commune. Certaines sont assez communes comme le **Triton palmé**, le **Triton alpestre**, le **Crapaud commun** et l'**Alyte accoucheur**.

Il existe un complexe d'espèces difficilement distinguables, les **Grenouilles du groupe "vertes"**. Dans la vallée du Rhône, on retrouve principalement la Grenouille rieuse (qui a été introduite). Elle y est très abondante et largement répartie du fait de ses faibles exigences écologiques. L'espèce reste néanmoins protégée réglementairement, elle constitue donc un **enjeu faible** pour la commune.

Pour finir, on notera la présence de la **Rainette méridionale**. Elle n'est mentionnée que par une seule donnée de 2015. La présence de cette espèce n'est probablement pas naturelle, l'espèce ayant une limite d'aire de présence naturelle un peu plus au sud (au niveau de Valence). Sa mention est probablement liée à des transports de primeurs comme cela a déjà pu être documenté dans le secteur. Elle sera donc considérée comme **accidentelle** pour la commune.

L'inventaire de la commune semble assez complet. Une espèce serait à rechercher sur la commune : le Pélodyte ponctué. Cette espèce affectionne les milieux ouverts avec ou sans végétation arborée ou buissonnante. Elle semble apprécier particulièrement les milieux aux sols très superficiels et bien exposés tels que les éboulis ou les amas sableux.



Figure 13 : quelques Amphibiens remarquables de la commune de Salaise sur Sanne

De gauche à droite : Crapaud calamite, Triton crêté, Crapaud commun

C.2.19. Reptiles

196 données ont été acquises sur ce groupe sur la commune de Salaise-sur-Sanne. Elles renseignent sur la présence de **5 espèces**.

Tableau 13 : Reptiles à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Habitat	Protection réglementaire ³¹	Liste rouge nationale ³²	Liste rouge régionale ³³	Espèce ZNIEFF ³⁴	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Annexe 4	Art. 2	LC	LC	C	Faible
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre à collier		Art. 2	LC	LC	C	Faible
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Annexe 4	Art. 2	LC	LC	C	Faible
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	Annexe 4	Art. 2	LC	LC	C	Faible

Tous les reptiles autochtones étant protégés réglementairement, ils représentent tous un enjeu local. Aucune des espèces mentionnées n'est menacée à l'échelon national comme à l'échelon régional. Les 4 espèces connues : la **Couleuvre verte et jaune**, la **Couleuvre à collier**, le **Lézard des murailles** et le **Lézard à deux raies** représentent des **enjeux faibles**.

À noter la présence d'une espèce exogène, la Tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*).

L'inventaire semble partiel puisque d'autres espèces pourraient être attendues sur les milieux de la commune : la Vipère aspic, la Couleuvre vipérine et l'Orvet fragile.



Figure 14 : quelques Reptiles remarquables de la commune de Salaise sur Sanne

³¹ Arrêté du 8 janvier 2021 – Art. 2 = protection stricte des individus et de leurs habitats, Art. 3 : protection stricte des individus, Art. 4. = prélèvement autorisé dans un cadre non commercial.

³² UICN France, MNHN & SHF. 2015. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France.

³³ Birot-Colomb X., Métais R., Bulliffon F., Degramont N., Merlanchon B., Girard-Claudon J. (coord.). 2025. Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

³⁴ Gadoud M. 2018. Révision des listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF – partie Est de la zone biogéographique continental – vertébrés, LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Lyon. 61 p.

C.2.20. Mammifères

a. Chiroptères

Les chauves-souris comptent 36 espèces en France. L'inventaire de la commune compte quant à lui **12 espèces** dont la présence est renseignée par 47 données. Des données sont disponibles à l'ouest de la commune, de part et d'autre du canal de dérivation mais également à l'est, au niveau du Lac Jacob. Ces données semblent avoir été acquises à l'aide d'enregistreurs.

Tableau 14 : Chiroptères à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Habitat	Protection réglementaire ³⁵	Liste rouge nationale ³⁶	Liste rouge régionale ³⁷	Espèce ZNIEFF ³⁸	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	Annexe 4	Art. 2	VU	NT	D (gites)	Moyen
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	Annexes 2 et 4	Art. 2	LC	LC	D	Faible
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Annexe 4	Art. 2	LC	LC	C	Faible
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Annexes 2 et 4	Art. 2	LC	NT	D	Faible
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	Annexe 4	Art. 2	LC	DD	C	Faible
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	Annexe 4	Art. 2	NT	LC	D (gites)	Faible
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Annexe 4	Art. 2	LC	LC	C	Faible
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	Annexe 4	Art. 2	NT	DD	D (gites)	Faible
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Annexe 4	Art. 2	NT	LC	C	Faible
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Annexe 4	Art. 2	LC	NT	D	Faible
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	Annexe 4	Art. 2	LC	LC	C	Faible
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Annexe 4	Art. 2	LC	LC	C	Faible

Tous les chiroptères étant protégés réglementairement, ils représentent tous un enjeu local.

La **Noctule commune** affectionne particulièrement les zones de plaines alluviales des grands fleuves. Son niveau de menace au niveau national justifie de lui attribuer un **enjeu moyen**. Les autres espèces, moins menacées et occupant des habitats variés, justifient un **enjeu faible**.

³⁵ Arrêté du 23 avril 2007 – Art. 2 = protection stricte des individus et de leurs habitats, Art. 3 : protection stricte des individus

³⁶ UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS. 2017. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

³⁷ Birot-Colomb X., Métais R., Bulliffon F., Degramont N., Merlanchon B., Girard-Claudon J. (coord.). 2025. Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

³⁸ Gadoud M. 2018. Révision des listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF – partie Est de la zone biogéographique continental – vertébrés, LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Lyon. 61 p.

b. Hors chiroptères

Les autres mammifères sont connus par 853 données sur la commune. L'inventaire fait état de **25 espèces**. Six d'entre elles, appartenant à des ordres variés ressortent dans l'analyse patrimoniale.

Tableau 15 : Mammifères (hors chiroptères) à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Habitat	Protection réglementaire ³⁹	Liste rouge nationale ⁴⁰	Liste rouge régionale ⁴¹	Espèce ZNIEFF ⁴²	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Annexes 2 et 4	Art. 2	LC	LC	D	Moyen
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Eurasie	Annexes 2 et 4	Art. 2	LC	LC	D	Moyen
<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe	Annexe 5		NT	VU	D	Moyen
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe		Art. 2	LC	LC		Faible
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne			NT	NT		Faible
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux		Art. 2	LC	LC		Faible

Deux espèces emblématiques des zones humides sont présentes sur la commune : la Loutre et le Castor. La **Loutre d'Europe** est présente sur la lône de la Platière et sur la Sanne. Cette espèce non menacée mais protégée réglementairement colonise naturellement des cours d'eau riches en ressources alimentaires mais semble être limitée par le dérangement. Sa rareté justifie un **enjeu moyen** sur la commune.

Le **Castor d'Eurasie** est le plus gros rongeur d'Europe. Son retour naturel dans la vallée du Rhône est maintenant assez ancien (années 70). Il s'agit d'une espèce ingénieuse, c'est-à-dire qu'elle modifie son habitat pour pouvoir l'utiliser plus facilement (barrages). Sa présence est attestée sur quasiment toutes les zones en eau de la commune (canal de dérivation, contre canaux, lône de la Platière et Sanne). De nombreux gîtes sont connus sur la commune. L'importante population présente sur la commune et sa sensibilité aux modifications des cours d'eau justifient de lui attribuer un **enjeu moyen**.

Le **Putois d'Europe** est une espèce discrète des zones humides, très menacée en région mais non protégée. L'espèce n'est mentionnée qu'au sein de la RNN de l'île de la Platière. Son état de conservation au niveau national est relativement mauvais malgré son potentiel reproductif important. Il s'agit d'un allié de l'agriculture car il a un rôle important de régulation de petits mammifères indésirables (campagnols, surmulots, lapins...). L'espèce a été retirée de la liste des Espèces

³⁹ Arrêté du 23 avril 2007 – Art. 2 = protection stricte des individus et de leurs habitats, Art. 3 : protection stricte des individus

⁴⁰ UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS. 2017. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France.

⁴¹ Birot-Colomb X., Métails R., Bulliffon F., Degramont N., Merlanchon B., Girard-Claudon J. (coord.). 2025. Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

⁴² Gadoud M. 2018. Révision des listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF – partie Est de la zone biogéographique continental – vertébrés, LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Lyon. 61 p.

Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD – ex "nuisibles") en 2021. Il ne peut donc plus être piégé mais reste chassable. Son niveau de menace justifie un niveau d'**enjeu moyen**.

Le **Hérisson d'Europe** et l'**Écureuil roux** sont deux espèces non menacées mais protégées réglementairement. Ces espèces demeurent assez fréquentes ce qui justifie donc un **enjeu faible**.

Le **Lapin de garenne** est un mammifère chassable qui semble décliner au niveau national comme au niveau régional. Son déclin semble en partie lié aux maladies qui touchent ses populations (myxomatose). Ce niveau de menace justifie un niveau d'**enjeu faible** pour la commune.



*Figure 15 : Mammifères à enjeux de la commune de Salaise sur Sanne
De gauche à droite et de haut en bas : Noctule commune, Putois
d'Europe, Castor d'Eurasie et Loutre d'Europe*

C.2.21. Oiseaux

Les oiseaux constituent le groupe taxonomique le mieux connu sur la commune. Les données concernant les oiseaux sont les plus nombreuses (plus de 40 000 données) et les plus anciennes. Ceci est principalement dû à leur grande visibilité et à leur accessibilité. L'ornithologie bénéficie d'une longue tradition d'études naturalistes, d'outils d'identification performants (guides, applications mobiles) et d'un réseau dense d'observateurs bénévoles. Ces facteurs font des oiseaux un groupe particulièrement bien documenté. Ainsi, l'inventaire de la commune fait état de **211 espèces**.

La majorité des oiseaux étant protégés réglementairement, ce critère n'est pas retenu pour l'évaluation patrimoniale. À noter, les oiseaux bénéficient de plusieurs listes rouges nationales, en fonction du statut des espèces en France (nicheur, hivernant ou migratrice). Afin de faciliter la lecture des résultats, les espèces à enjeu de la commune seront réparties entre les espèces nicheuses (potentielles ou avérées) et non nicheuses. 39 espèces sont considérées comme à enjeu sur la commune.

Tableau 16 : Oiseaux nicheurs à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Oiseaux	Liste rouge nationale ⁴³	Liste rouge régionale ⁴⁴	Espèce ZNIEFF ⁴⁵	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	Annexe 1	EN	EN		Fort
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet		EN	EN		Fort
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde		VU	EN		Fort
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette		VU	VU		Moyen
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	Annexe 2-2	VU	VU	D	Moyen
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	Annexe 1	VU	VU		Moyen
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe		VU	VU		Moyen
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini		VU	NT		Moyen
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	Annexe 1	NT	NT		Moyen
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs		VU	LC		Moyen
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		VU	LC		Moyen
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe		LC	VU		Moyen
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer		LC	LC	D	Faible
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucophée		LC	VU		Faible
<i>Apus apus</i>	Martinet noir		NT	NT		Faible
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		NT	NT		Faible
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	Annexe 2-2	NT	NT	D	Faible
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	Annexe 2-2	NT	NT		Faible
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		NT	NT		Faible
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	Annexe 2-2	LC	NT		Faible

⁴³ UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. 2016. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

⁴⁴ Birot-Colomb X., Métails R., Bulliffon F., Degramont N., Merlanchon B., Girard-Claudon J. (coord.). 2025. Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

⁴⁵ Gadoud M. 2018. Révision des listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF – partie Est de la zone biogéographique continental – vertébrés, LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Lyon. 61 p.

Nom scientifique	Nom français	Directive Oiseaux	Liste rouge nationale ⁴³	Liste rouge régionale ⁴⁴	Espèce ZNIEFF ⁴⁵	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	Annexe 1	LC	LC	D	Faible
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette		LC	LC		Faible
<i>Dendrocopos medius</i>	Pic mar	Annexe 1	LC	LC	D	Faible
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Annexe 1	LC	LC		Faible
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	Annexe 1	LC	LC		Faible
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe		LC	LC	D	Faible

Les espèces à enjeu identifiées peuvent être rattachées à plusieurs cortèges distincts. On retrouve d'abord les espèces liées aux milieux aquatiques et amphibies, qu'on retrouve autour du Rhône, de la Sanne et du lac Jacob. Parmi celles-ci on retrouve des espèces à **enjeu fort** comme le **Blongios nain** ou la **Rousserolle turdoïde** qui fréquentent les roselières du bord du Rhône. À des niveaux d'enjeu inférieurs, on retrouvera également le **Martin-Pêcheur d'Europe** qui est présent sur l'ensemble des zones d'eau libre (**enjeu moyen**) et le **Râle d'eau** qui fréquente les vasières (**enjeu faible**).



Figure 16 : quelques oiseaux des zones humides à enjeux de la commune de Salaise sur Sanne
De gauche à droite : Blongios nain et Martin-Pêcheur d'Europe

On retrouve ensuite un cortège d'espèces liées aux milieux ouverts. Ces espèces sont en déclin à grande échelle en raison de l'intensification agricole mais aussi en raison des déprises qui ont tendance à fermer les milieux. On retrouve parmi ces espèces la **Pie-grièche écorcheur**, un passereau avec un comportement de rapace, "en danger" d'extinction en région. Cette espèce se voit donc attribuer un niveau d'**enjeu fort** sur la commune. Le **Moineau friquet** est un cousin du Moineau domestique qui a très fortement régressé en France. L'espèce semble nicher occasionnellement sur la commune. Un niveau d'**enjeu fort** lui est également attribué. Parmi les espèces fréquentant les mêmes milieux, on retrouvera la **Cisticole des joncs** dans les zones en cours de fermeture (**enjeu moyen**), le **Bruant proyer**, l'**Alouette lulu** et la **Caille des blés** qui fréquentent des zones bocagères (**enjeu faible**).



Figure 17 : quelques oiseaux des milieux ouverts à enjeux de la commune de Salaise sur Sanne
De gauche à droite : Pie-grièche écorcheur, Moineau friquet

Le cortège des oiseaux forestiers est également bien représenté sur la commune. On retrouve des espèces menacées comme la **Tourterelle des bois** et le **Pic épeichette (enjeu moyen)** mais aussi des espèces peu fréquentes mais moins menacées comme le **Pic noir** ou le **Pic mar** (enjeu faible). L'essentiel des espèces identifiées de ce cortège sont bien présentes au sein de la RNN de l'île de la Platière.



Figure 18 : quelques oiseaux forestiers à enjeux de la commune de Salaise sur Sanne
De gauche à droite : Tourterelle des bois, Pic épeichette

Pour finir, quelques espèces plus anthropophiles à enjeu sont mentionnées sur la commune. On pensera bien sûr à l'**Hirondelle rustique** mais aussi au **Martinet noir** (quasi menacé France et/ou en région) qui constituent des enjeux faibles. Le **Serin cini**, nicheur vulnérable en France est également bien présent et constitue un **enjeu moyen**.



Figure 19 : quelques oiseaux anthropophiles à enjeux de la commune de Salaise sur Sanne
De gauche à droite Serin cini, Hirondelle rustique

Tableau 17 : Oiseaux non nicheurs à enjeu sur la commune de Salaise sur Sanne

Nom scientifique	Nom français	Directive Oiseaux	Liste rouge nationale ⁴⁶	Liste rouge régionale ⁴⁷	Enjeu Salaise sur Sanne
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux		EN	VU	Faible
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	Annexes 2-1 et 3-2	VU	CR	Faible
<i>Mareca penelope</i>	Canard siffleur	Annexes 2-1 et 3-2	NA	NT	Faible
<i>Mareca strepera</i>	Canard chipeau	Annexe 2-1	LC	VU	Faible
<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	Annexe 1	NT	CR	Faible
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	Annexe 1	NT	NT	Faible
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot		LC	VU	Faible
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	Annexe 1	VU	CR	Faible
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Annexes 2-1 et 3-2	CR	CR	Faible

Parmi les espèces non nicheuses, on retrouve des espèces hivernantes comme le **Bruant des roseaux** qui fréquente avec des effectifs parfois importants sur les roselières (au sein de la RNN et au niveau du lac Jacob). Les effectifs de canards hivernant sont en très fort déclin localement avec les hivers plus doux (**Canard siffleur, Canard chipeau, Sarcelle d'hiver...**). Quelques espèces de passage utilisent les milieux de la commune comme le Balbuzard pêcheur et la Bécassine des marais. Du fait de la responsabilité moindre des milieux de la commune pour les espèces migratrices et hivernantes, toutes les espèces de cette catégorie se voient attribuer un niveau d'**enjeu faible**.



Figure 20 : quelques oiseaux non nicheurs à enjeux de la commune de Salaise sur Sanne
De gauche à droite Bruant des roseaux, Sarcelle d'hiver, Bécassine des marais

⁴⁶ UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. 2016. La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France.

⁴⁷ Birot-Colomb X., Métais R., Bulliffon F., Degramont N., Merlanchon B., Girard-Claudon J. (coord.). 2025. Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.

D. Inventaires initiaux Flore et Habitats

D.1. Cartographie des habitats naturels et semi-naturels

D.1.1. Méthodologie et source des données

Dans le cadre de cet ABC, une première cartographie des habitats a été produite à l'échelle de la commune de Salaise-sur-Sanne. Une surface totale de 1 615 hectares a été cartographiée.

7 691 polygones d'habitats ont été dessinés à partir des limites cadastrales pour une part et des limites des entités naturelles d'autre part.

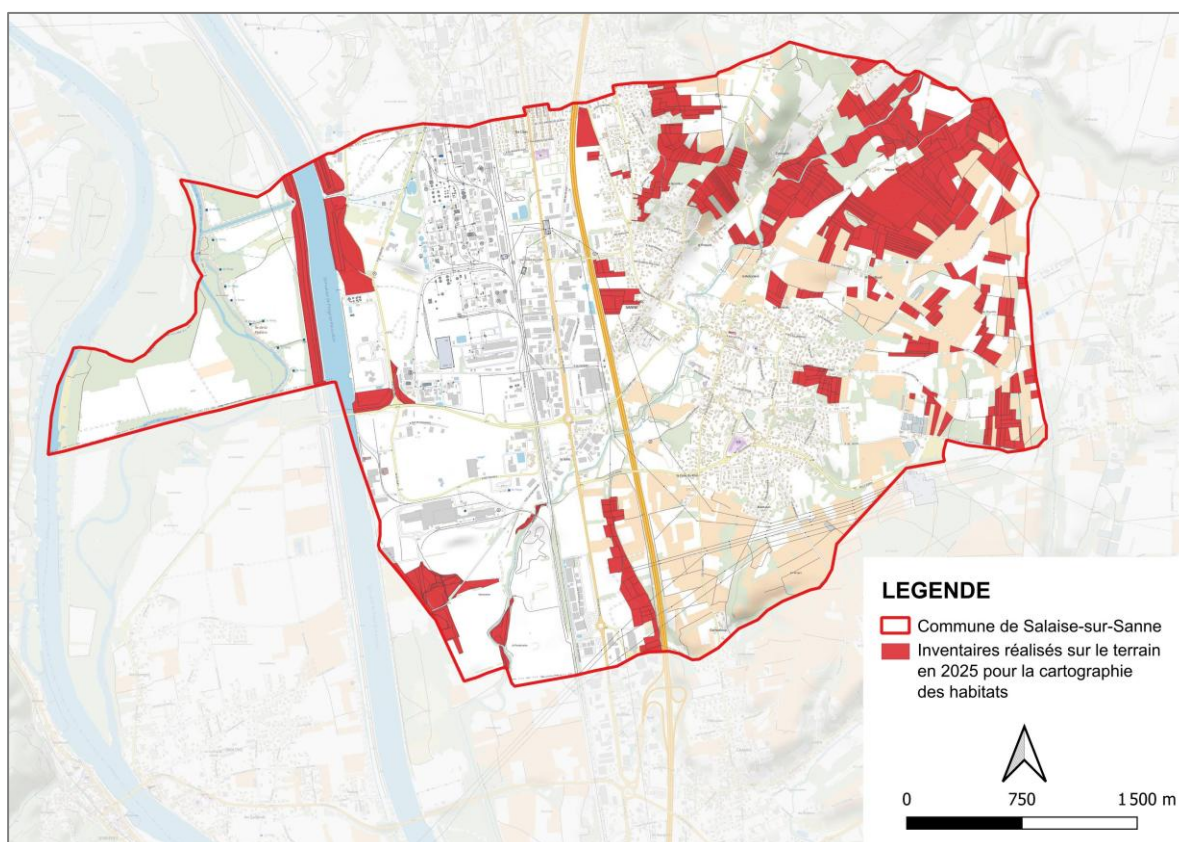
Les données sont issues de différentes sources bibliographiques ainsi que d'une pré-cartographie de terrain et des inventaires de terrain.

- **Le Registre Parcellaire Graphique** recensant les zones agricoles déclarées à la Politique Agricole Commune qui a servi à faciliter l'interprétation des polygones cultivés (grandes cultures et vergers) ;
- L'inventaire des **pelouses sèches** et des **zones humides** départemental animé par le CEN Isère qui a servi à faciliter l'interprétation des polygones de pelouses sèches et de zones humides. Localement, la cartographie des pelouses sèches a été réalisée par Nature Vivante en 2013-2014 (Béguin *et al.*, 2014) ;
- La **cartographie du site Natura 2000 de l'Île de la Platière** effectuée par l'Association des Amis de l'Île de la Platière en 2008 qui a fourni des polygones habitats pré-existants déjà interprétés avec la typologie Corin Land Cover ;
- **L'orthophotographie** (image satellitaire) du Schéma d'Aménagement Territorial des Rives du Rhône de juin 2021 qui a servi de photo de base pour la photo-interprétation du reste du territoire. Cela concerne 76 % des polygones dessinés et 63 % de la surface de la commune ;
- Les inventaires réalisés sous-traités par le **Département de l'Isère** sur l'ENS du méandre des Oves et le Lac Jacob ;
- Les inventaires réalisés par le **bureau d'études EODD** sur la zone INSPIRA ;
- **Pré-cartographie de terrain** ;
- **Inventaires de terrain** ;

Les données ont été compilées pour obtenir cette première cartographie. Dans chacun des polygones en rouge ci-dessous la liste complète des espèces présentes par végétation homogène a été établie en 2025, avec une description précise de la physionomie de l'habitat et la précision des espèces dominantes ou présentes seulement ponctuellement. Suite aux inventaires de terrain, la détermination des habitats a été réalisée en lien avec le catalogue des habitats EUNIS. La liste des espèces présentes sur chaque polygone, les espèces dominantes et la description de la physionomie ont été analysées dans un premier temps avec le « Cahier des habitats naturels et semi-naturel des Alpes » puis les résultats obtenus ont été complétés et adaptés directement avec le « Cahier des habitats EUNIS ».

Tableau 18 : sources de données de la cartographie des habitats

Source de donnée	Nombre de polygones	% nb polygones	Surface (ha)	% Surface
Carto CD38	91	1,19	11,1	0,69
Carto EODD	1527	19,90	171	10,56
Carto RNN	238	3,10	142,8	8,82
Carto RNN Ile des Gravieres 2023	19	0,25	4	0,25
Photo-interprétation	3536	46,07	514,2	31,72
Pré-carto terrain	1108	14,44	423,4	26,12
Registre parcellaire graphique	450	5,86	144,2	8,90
Terrain	706	9,20	210	12,96
Total	7675	100	1620,8	100



Carte 1 : Inventaires réalisés sur le terrain en 2025 pour la cartographie des habitats

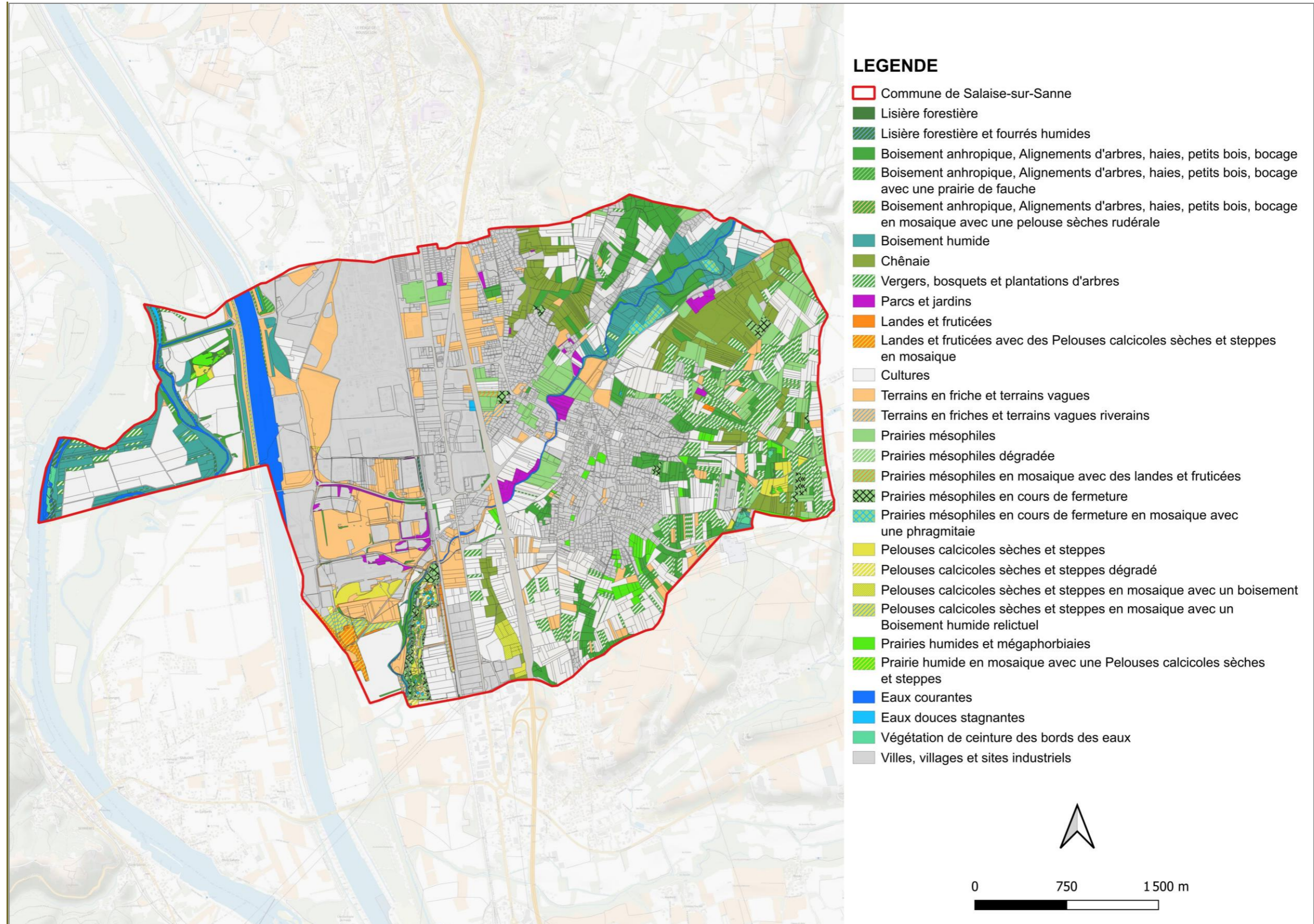
D.1.2. Cartographie et typologie des habitats

La commune de Salaise-sur-Sanne représente environ 1 620 hectares. 17 grandes unités écologiques ont été identifiées, regroupant 78 habitats dont un certain nombre présentent des enjeux écologiques. Ces derniers présentent un statut Natura 2000 ou sur la liste rouge des habitats de Rhône Alpes.

La grande majorité de la commune est urbanisée (routes, habitations, centres commerciaux, sites industriels,...), des parcs et jardins, des cultures, des vergers et autres plantations d'arbres. Ces secteurs ne présentent pas d'enjeux de conservation.

En revanche, les boisements humides présents sur la Réserve Naturelle de l'Île de la Platière et le long de la Sanne au nord-est de la commune présentent de forts enjeux écologiques. Les boisements de chênes présents sur les plateaux de part et d'autre de la Sanne présentent également une forte potentialité d'accueil d'habitats à enjeu, de même que les pelouses sèches calcicoles au sud de la commune, les prairies mésophiles et les cours d'eau et plan d'eau, ainsi que la végétation associée.

Une attention particulière doit être mise sur ces grandes unités écologiques en dehors des périmètres de protection existants (RNN de l'Île de la Platière, ENS du Lac Jacob) afin de décrire avec précision les différents habitats patrimoniaux présents et la flore patrimoniale qu'ils peuvent abriter. Ces habitats devront aussi être recherchés dans d'autres secteurs favorables de la commune.



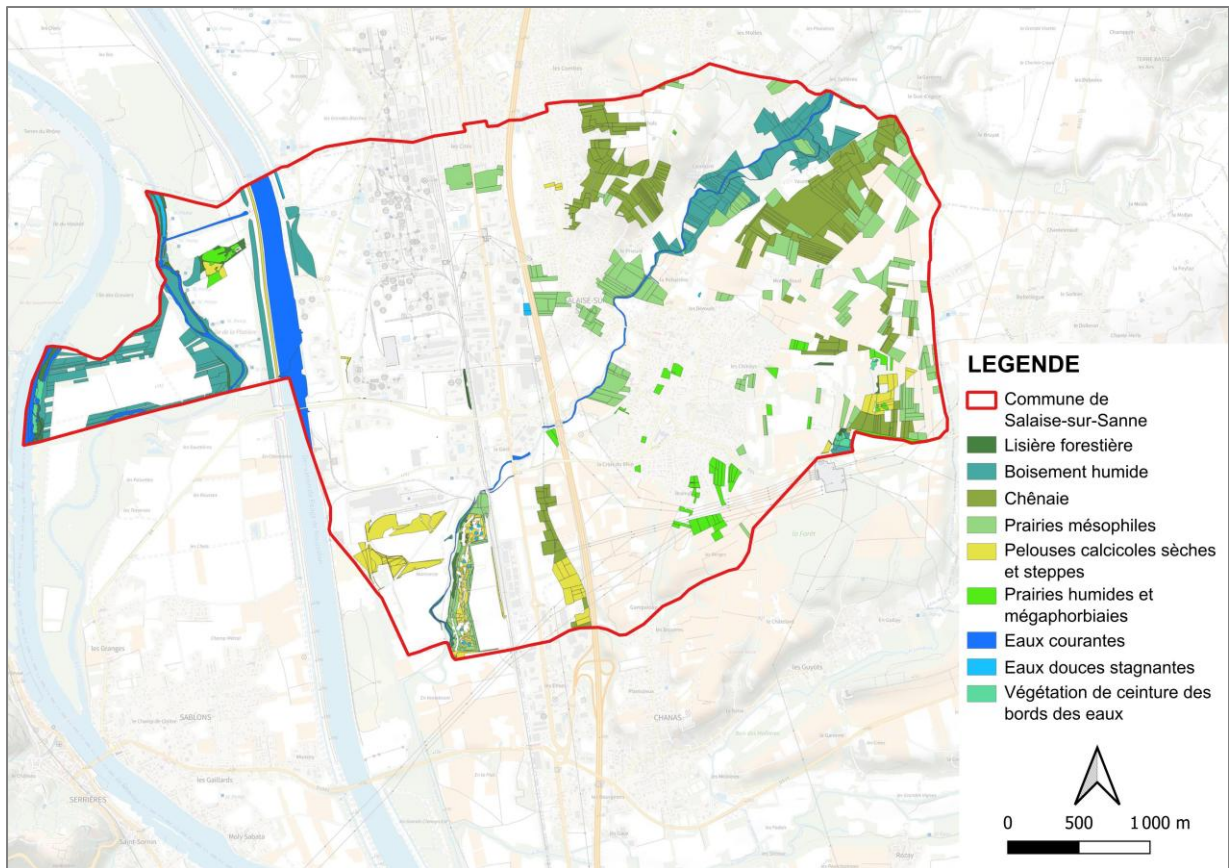
Carte 2 : Grandes unités écologiques identifiées en 2025

Tableau 19 : Tableau des habitats sur la commune de Salaise-sur-Sanne

GRANDE UNITE ECOLOGIQUE				HABITAT							
Intitulé grande unité	nbr polygones concernés	Surfaces (ha)	% Surface	Intitulé	Code EUNIS	code N2000	Statut_N2000	LR_RA	nbr polygones concernés	Surface (ha)	% Surface
Boisement anthropique, Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage	453	867502	5,35	Haie	FA	/	/	/	79	68565	0,42
				Haie d'espèces indigènes riche en espèces	FA.3	/	/	/	11	0,0126	7,76711E-08
				Boisement secondaire dominé par le Robinier	G1.C3	/	/	/	9077	523444	3,23
				Alignement d'arbres	G5.1	/	/	/	37	15435	0,10
				Accrus de feuillus	G5.61	/	/	/	5987	646950	3,99
				Taillis de peupliers	G5.71	/	/	/	14	77897	0,48
				Coupe forestière récente	G5.8	/	/	/	8	20364	0,13
Boisement humide	262	796780	4,92	Saulaie riveraine	G1.11	91A0	PR	VU	4350	128066	0,79
				Ripisylve de frênes et aulnes	G1.21	91E0	/	/	30	7456	0,05
				Bois des ruisseaux à Fraxinus et Alnus	G1.211	91E0*	PR	NT	11	8827	0,05
				Peupleraie sèche relictuelle	G1.221	91F0	/	VU	2564	117652	0,73
				Forêts alluviales médio-européennes résiduelles	G1.222	91E0	IC	/	56	152018	0,94
				Peupleraie sèche fluviale à peuplier noir	G1.31	92A0	/	EN	55	99852	0,62
				Galleries de Peupliers provenço-languedociennes	G1.312	92A0	IC	/	14	114893	0,71
				Bois de Frênes riverains et méditerranéens	G1.33	92A0	/	VU	113	204378	1,26
Forêt marécageuse de feuillus	G1.4	/	/	/	9	9720	0,06				
Chênaie	246	819488	5,06	Chênaie et Chênaie châtaigneraie	G1.A1	92A0	/	NT	1059	529146	3,27
Cours d'eau	36	389126	2,40	Cours d'eau	C2	/	/	/	12	48563	0,30
				Végétation eutrophe des ruisseaux de source	C2.1B	3260	IC	/	11	37025	0,23
				Cours d'eau permanent à débit rapide	C2.2	/	/	/	10	299969	1,85
				Petit cours d'eau de plaine à écoulement lent	C2.32	3260(p.p.)	/	/	3	3566	0,02
Cultures	836	3372541	20,81	Culture	I1.1	/	/	/	736	2948481	18,19
				Agriculture monospécifique	I1.12	/	/	/	77	316457	1,95
				Culture mixte des jardins maraîchers et horticulture	I1.2	/	/	/	43	142885	0,88
Eau douce stagnante	20	19154	0,12	Végétation immergée enracinée des plans d'eau oligotrophes	C1.12	3150	IC	/	1	7924	0,05
				Mares temporaires	C1.6	/	/	/	16	4593	0,039
				Cours d'eau complètement artificiel	J5.41	/	/	/	3	6637	0,04
Landes et fruticées	150	135099	0,83	Fourré à prunelliers et ronces	F3.111	/	/	/	483	62802	0,39
				Fourrée atlantique sur sol pauvre	F3.13	/	/	/	500	4212	0,03
				Roncier	F3.131	/	/	/	1362	42699	0,26
				Lande subatlantique à Calluna et Genista	F4.22	4030	NE	/	100	1819	0,01
Lisière forestière	23	16721	0,10	Ourlets forestiers thermophiles	E5.2	6210	IC	/	13	7685	0,05
				Manteau xéro	E5.3	6210	IC	/	10	9036	0,06
Lisière forestière et fourrés humides	52	49240	0,309	Fourré invasif de Renouée géante des lisières et clairières hygrophiles	E5.41	/	/	/	16	32701	0,20
				Fourré ripicole	F9.1	/	/	/	4	783	0,004
				Formation d'arbustes invasifs	F9.35	/	/	/	552	20807	0,13
Parcs et jardins	125	146693	0,91	Parcs	I2.1	/	/	/	31	62892	0,39

				Pelouse améliorée	I2.2	/	/	/	120670	1031534	6,37
Pelouses calcicoles sèches et steppes	306	290114	1,79	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	E1.2	6210	/	NT	60	784	0,004
				Pelouses calcaires semi-arides	E1.26	6210(*)	IC	EN	190	65624	0,40
				Xérobromion	E1.27	6210	PR	EN	2	10711	0,07
				Pelouse sèche d'espèces annuelles	E1.91	/	/	/	35	73053	0,45
				Pelouse des sables calcaires à Fléole des sables et Silène conique	E2.12	6120*	IC	EN	135	41658	0,26
Prairies humides et mégaphorbiaies	84	165431	1,02	Pelouses alluviales et humides du mésobromion	E1.264	6210	PR	EN	6	24066	0,15
				Prairie mésique	E2	/	/	/	79	141325	0,87
				Prairies à molinia caerulea et communautés apparentées	E3.51	/	/	/	2	784	0,004
Prairies mésophiles	280	780367	4,81	Pâturage permanent mésotrophe et prairie poste-pâturage	E2.1	/	/	/	43	127934	0,79
				Prairie méso-xérophile	E2.2	6510	/	NT	151	35931	0,22
				Prairie de fauche mésophile	E2.22	6510	/	/	235	444732	2,74
				Terrain de sport	E2.6	/	/	/	19	108129	0,67
Terrains en friches et terrains vagues	694	1467995	9,06	Friche subnitrophile	E5.1	/	/	/	1278	593561	3,66
				Prairie agricole enfrichée	E5.11	/	/	/	142	364866	2,25
				Friches, jachère ou terre arable récemment abandonnée	I1.5	/	/	/	171	197666	1,22
				Communautés rudérales annuelles	I1.52	/	/	/	4450	15637	0,10
				Pelouse sèche rudérale	I1.53	/	/	/	496	165239	1,02
				Dépôt de terre avec une pelouse sèche rudérale	J6.41	/	/	/	5	4012	0,02
Végétation de ceinture des bords des eaux	28	22561	0,14	Phragmitaie	C3.21	7230(-1)	/	/	150	5363	0,03
				Phragmitaie normalement sans eau libre	D5.1	7230	NC	LC	22	10100	0,06
				Phragmitaie normalement sans eau libre	D5.11	NC	NC	LC	6	12461	0,08
Vergers, bosquets et plantations d'arbres	303	938283	5,79	Vigne	FB.4	/	/	/	1	1881	0,01
				Plantation de Peupliers	G1.C1	/	/	/	19	40580	0,25
				Plantation de Peupliers sur mégaphorbiaie	G1.C11	/	/	/	9	17743	0,11
				Plantation de feuillus caducifoliés	G1.C4	/	/	/	2	8370	0,05
				Verger	G1.D	/	/	/	330	864754	5,34
Villes, villages et sites industriels	3793	5930554	36,59	Habitat sans végétation ou à végétation clairsemée sur substrat minéraux ne résultant pas d'une activité glaciaire récente	H5.3	/	/	/	125	141654	0,87
				Accumulation de blocs rocheux	H5.37	/	/	/	1	15506	0,10
				Pelouse piétinée	H5.6	/	/	/	4	10772	0,07
				Habitation	J1.2	/	/	/	2406	937894	5,79
				Bâtiments publics des zones urbaines et périphériques	J1.3	/	/	/	3	15990	0,10
				Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	J1.4	/	/	/	506	2684400	16,56
				Constructions agricoles	J2.4	/	/	/	4	26995	0,17
				Enrochements	J2.5	/	/	/	2	2625	0,02
				Réseau routier	J4.1	/	/	/	2	10459	0,061
				Réseau routier	J4.2	/	/	/	595	1015281	6,26
				Réseau ferroviaire	J4.3	/	/	/	123	116450	0,72
Bassin d'infiltration	J5.3	/	/	/	1	466	0,002				

			Dépôt de déchets	J6	/	/	/	212	32737	0,20
			Dépôt de terre	J6.5	/	/	/	1	8,806060E	5,43385E-11



Carte 3 : Grandes unités écologiques présentant des habitats à enjeu

D.2. Flore

D.2.1. Méthodologie

Les prospections concernant la flore se concentrent principalement sur les espèces patrimoniales et/ou protégées. Elles sont réalisées en même temps et sur les mêmes secteurs que les prospections liées aux habitats, à travers les listes d'espèces établies par végétation homogène, et des données opportunistes hors relevé.

D.2.2. Résultats

254 espèces de plantes vasculaires ont été identifiées en 2025 sur la commune dont 152 nouvelles espèces, 6 présentent un enjeu de conservation écologique et un nouvel enjeu, modéré par rapport à la bibliographie, a été identifié.

Tableau 20 : Flore à enjeu fort et moyen observée sur la Commune de Salaise-sur-Sanne en 2025

Nom scientifique	Nom français	Protection Rhône-Alpes	Liste rouge France ⁴⁸	Liste rouge Rhône-Alpes ⁴⁹	Espèce ZNIEFF ⁵⁰	Enjeu
<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Liseron des monts Cantabriques	Art. 2	LC	LC	D	Moyen
<i>Silene conica</i> L., 1753	Silène conique		LC	LC	D	Moyen

Le **Liseron des monts Cantabriques** (*Convolvulus cantabrica*) est une espèce vivace assez commune dans la zone méditerranéenne mais peu commun au nord de Valence. On le retrouve sur des pelouses pionnières en contexte chaud, sec et ensoleillé. Les populations du secteur sont considérées comme plus fragiles du fait de leur isolement relatif et du contexte anthropisé de la vallée du Rhône. La fermeture des milieux est également une menace pour cette espèce.

La **Silène conique**, déjà mentionnée en bibliographie, est décrite dans le paragraphe C2.2.

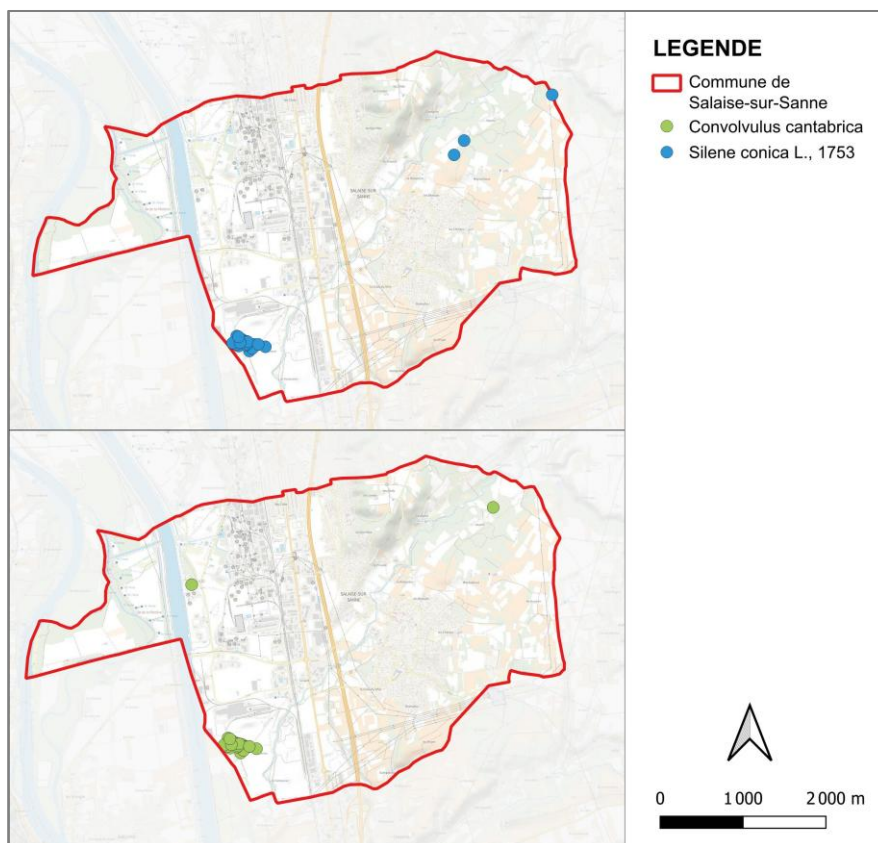


Figure 21 : Liseron des monts Cantabrique

⁴⁸ UICN France, FCBN, AFB & MNHN. 2018. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France.

⁴⁹ Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central. 2015. Liste rouge de la fore vasculaire de Rhône-Alpes. 52 pages

⁵⁰ Pache G. 2018. Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la partie Est de la zone biogéographique continentale (plaine rhodanienne) de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Conservatoire botanique national Alpin, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 62 p. + annexes

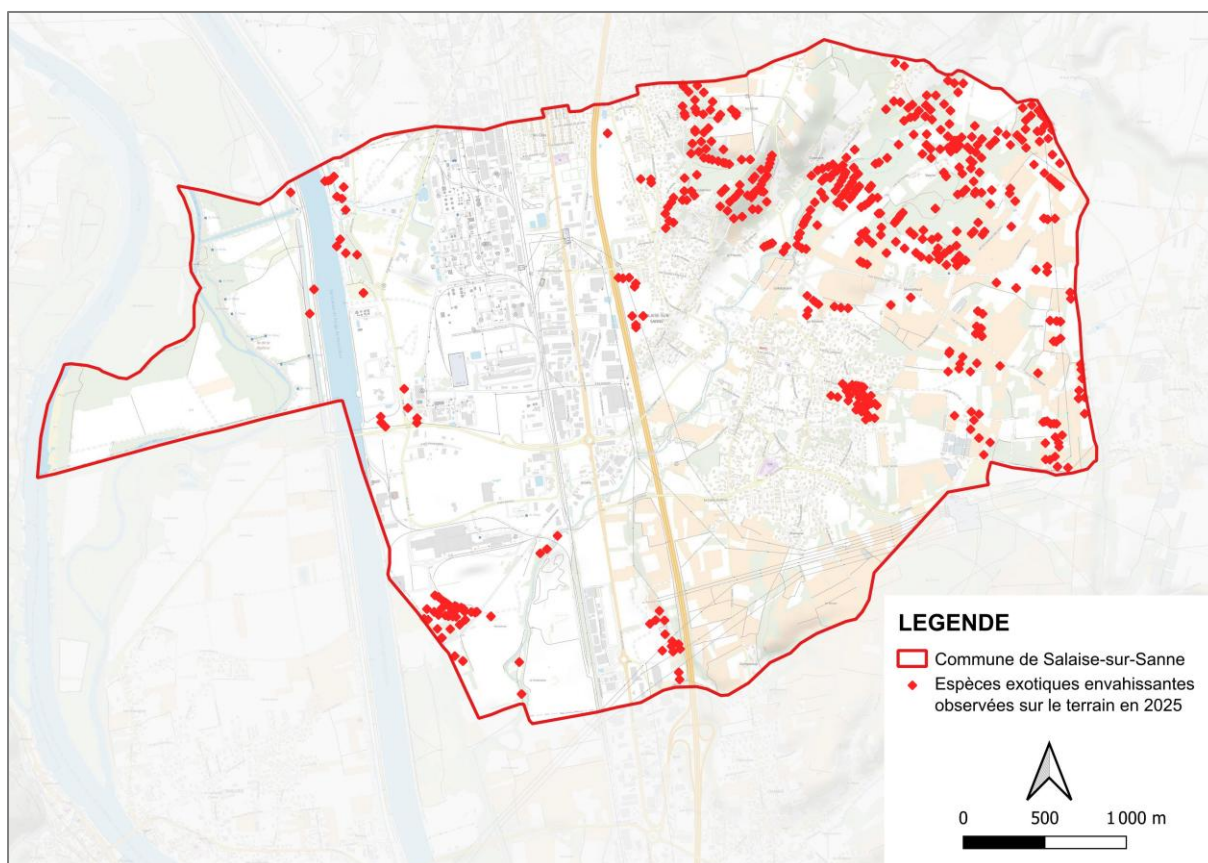


Carte 4 : Flore à enjeu fort et moyen observée sur la commune de Salaise-sur-Sanne en 2025

22 espèces exotiques envahissantes ont également été recensées (Debay *et al.*, 2020).

Tableau 21 : Espèces exotiques envahissantes observées sur le terrain en 2025

Nom scientifique	Nom français	EEE Europe	EEE France	EEE Rhône-Alpes
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo	/	/	Avérée
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux	Préoccupante	Avérée	Avérée
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	Ambroisie élevée	/	/	Avérée
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot	/	/	Avérée
<i>Asclepias syriaca</i> L., 1753	Herbe à la ouate	Préoccupante	Avérée	Emergente
<i>Ceratochloa cathartica</i> (Vahl) Herter, 1940	Brome faux Uniola	/	/	Potentielle
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	Vergerette annuelle	/	/	Avérée
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	/	/	Avérée
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampagne commune	/	/	Emergente
<i>Lonicera japonica</i> Thunb., 1784	Chèvrefeuille du Japon	/	/	Emergente
<i>Lunaria annua</i> L., 1753	Monnaie-du-Pape	/	/	Emergente
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille	/	/	Emergente
<i>Morus alba</i> L., 1753	Mûrier blanc	/	/	Emergente
<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	Onagre bisannuelle	/	/	Emergente
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	/	/	Avérée
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise	/	/	Emergente
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	/	/	Avérée
<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtk & Chrtková, 1983	Renouée de Bohême	/	/	Avérée
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	/	/	Avérée
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	Sénéçon sud-africain	/	/	Avérée
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	Solidage géant	/	/	Avérée
<i>Vinca major</i> L., 1753	Grande pervenche	/	/	Emergente



Carte 5 : Espèces exotiques envahissantes observées sur le terrain (dans le cadre de l'ABC) en 2025

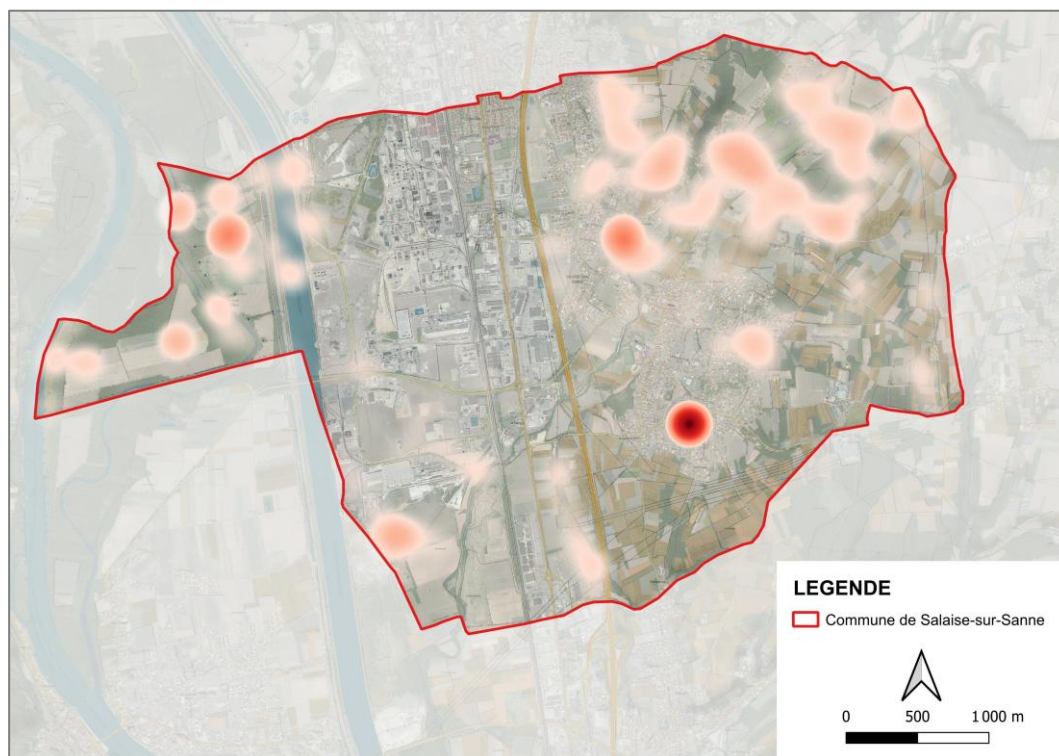
Une attention particulière doit être apportée aux espèces patrimoniales, qui sont généralement des espèces rares, en danger, ou caractéristiques d'habitats patrimoniaux. Ces espèces n'étant pas systématiquement protégées réglementairement, elles sont rarement prises en compte et cela constitue une menace supplémentaire. Les espèces protégées doivent également être étudiées avec attention puisqu'elles doivent être prises en compte dans toute étude réglementaire.

Ces espèces patrimoniales se développent préférentiellement dans des habitats pionniers tels que les pelouses sèches, ou dans des milieux humides de boisements bien préservés notamment. Ce type d'habitat est également très prisé des plantes exotiques envahissantes, qui empêchent le développement d'une flore plus locale et rare. Ce sont généralement des espèces pionnières très compétitives qui s'installent par exemple sur des pelouses pauvres en nutriments comme les pelouses sableuses, dans les milieux perturbés comme des zones de travaux ou des coupes forestières ou encore le long des cours d'eau car il s'agit d'un excellent couloir de dispersion.

E. Synthèse générale

On observe 4 grands secteurs bien prospectés sur la commune : la Réserve Naturelle de l'île de la Platière, les boisements du bord de Sanne et des plateaux alentour, les espaces rudéraux et sableux au sud des usines et au sud-ouest de la commune, ainsi que le jardin d'un particulier.

Les zones les moins prospectées sont la zone industrielle et commerciale, les cultures au sud et à l'est de la commune. De manière assez classique avec une partie des données provenant de bénévoles, la pression de prospection est très fortement déséquilibrée en faveur des oiseaux.



Carte 6 : Pression d'inventaire sur la commune de Salaise-sur-Sanne

Au regard de la bibliographie et des inventaires 2025, les secteurs présentant le plus grand nombre d'enjeu correspondent aux secteurs les plus prospectés. Il s'agit notamment de la Réserve Naturelle de l'Île de la Platière et d'un jardin de particulier. De nombreuses espèces à enjeu ont également été observées le long de la Sanne et aux alentours.

Au niveau de la flore, sur les **546 espèces mentionnées dans l'inventaire** à l'issue de la campagne de terrain 2025, **57 présentent un enjeu de conservation** sur la commune (4 enjeux très forts, 4 enjeux forts et 12 enjeux moyens).

Au niveau de la faune, sur les **730 espèces mentionnées dans l'inventaire initial**, un peu moins d'une centaine peut être considérée comme à enjeu pour la commune. Seules 7 d'entre elles constituent un enjeu fort et 21 ont un niveau d'enjeu moyen. On note une certaine hétérogénéité des niveaux d'enjeu entre les vertébrés et les invertébrés. Ceci est dû au plus grand nombre d'invertébrés (ils représentent les deux tiers de la faune connue sur la commune) mais aussi au plus faible nombre d'outils d'évaluation disponibles pour ces espèces.

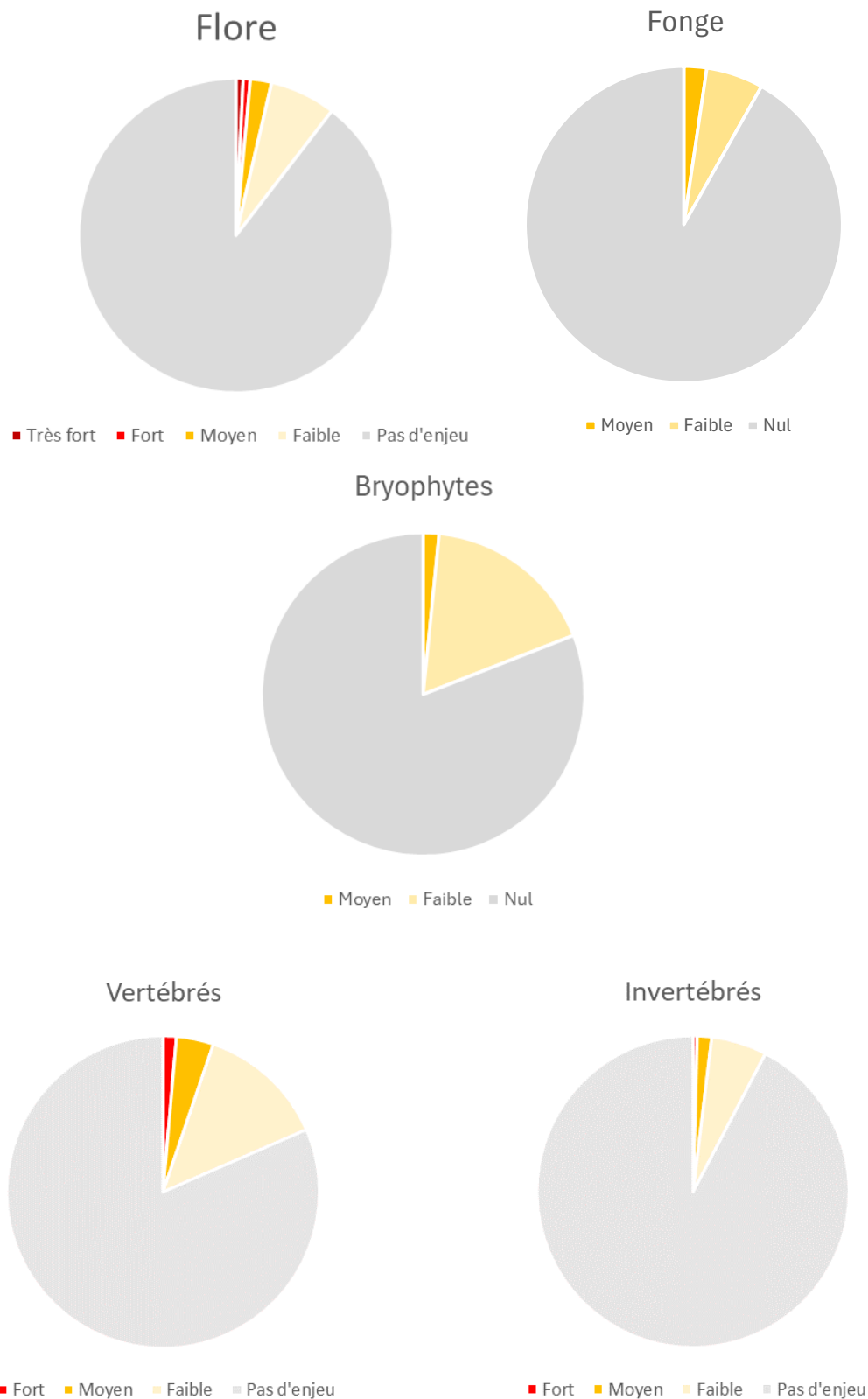
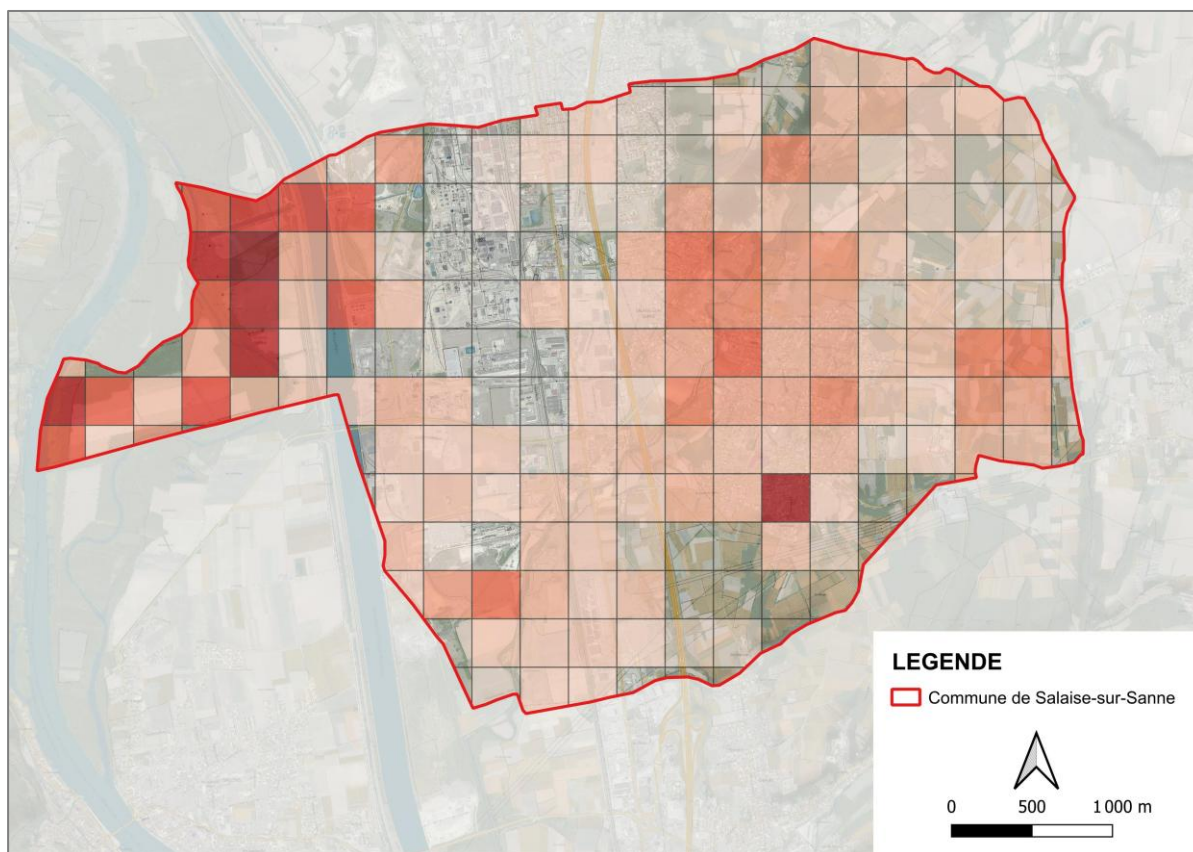


Figure 22 : proportions d'espèces à enjeu par groupe taxonomique



Carte 7 : Nombre d'espèces à enjeu par maille sur la commune de Salaise-sur-Sanne

Les espèces à enjeu de la commune sont liées à plusieurs grands types de milieux. On retrouve une bonne partie des enjeux de la commune au sein des espaces naturels protégés autour de l'île de la Platière. Néanmoins, les autres milieux naturels de la commune abritent également des espèces remarquables. On pensera notamment au Triton crêté qui est présent au Lac Jacob. Par ailleurs, malgré la présence d'une importante zone industrielle sur la commune, celle-ci abrite quelques espèces rares comme des coléoptères saproxylique sur les arbres ornementaux.

On retrouve d'abord les espèces de milieux humides (sur le secteur de l'île de la Platière, de la Sanne et du lac Jacob) comme le **Gomphe à pattes jaunes**, le **Triton crêté**, le **Castor d'Eurasie**, encore le **Blongios nain**, l'**Ophioglosse** ou encore la **Violette élevée**. Les zones humides abritent une biodiversité importante, composée d'espèces végétales et animales souvent rares et menacées. Ceci est renforcé localement par le contexte spécifique des milieux alluviaux, également rares et menacés. Ces milieux sont menacés par l'urbanisation, l'agriculture intensive et le changement climatique. Ces écosystèmes, jouent un rôle clé dans la régulation des crues, la purification de l'eau et le stockage du carbone.

On retrouve ensuite les espèces de milieux ouverts comme la **Truxale occitane**, l'**Azuré du Serpolet**, la **Pie-Grièche écorcheur**, la **Fléole des sables**, l'**Orcanette des teinturiers**, ou encore le **Buplèvre de Gérard**. Ces milieux, souvent méconnus, abritent une biodiversité remarquable et fragile, adaptée à des conditions extrêmes de sécheresse et de pauvreté en nutriments. Ces milieux accueillent des espèces végétales et animales rares, comme des orchidées sauvages ou des papillons protégés.

Pourtant, leur survie est aujourd'hui menacée par l'abandon des pratiques agricoles extensives, l'urbanisation et le réchauffement climatique.

Les boisements sont le dernier grand type de milieux présent sur la commune abritant une biodiversité remarquable. Ces boisements jouent aussi un rôle clé dans le stockage du carbone et la régulation des cycles de l'eau. Les boisements peu ou pas exploités sont l'habitat de nombreux coléoptères saproxylophages dont certains sont très rares et méconnus (**Poecilone variable, Prion ermite, Lamie bûcheron...**). Dans les boisements proches de cours d'eau, on trouve également des mammifères remarquables (**Castor, Loutre, Putois...**) mais aussi des oiseaux comme le **Pic épeichette**. Ils habitent également l'**Epipactis du Castor**, endémique des forêts alluviales du Rhône et de la Saône et particulièrement dépendante de la nappe phréatique.

F. Perspectives

Cette synthèse (issue de l'analyse des données disponibles à ce stade sur la commune) met en évidence quelques lacunes de connaissances. Certains groupes taxonomiques et certains secteurs géographiques se sont révélés sous-prospectés, notamment ceux situés hors des zonages réglementaires et d'inventaires. La cartographie des habitats réalisée permet de structurer l'acquisition des nouvelles données nécessaires pour consolider l'analyse patrimoniale.

Néanmoins, ce premier volume de données constitue un premier socle de connaissance important. Toutefois, il est incomplet pour permettre l'identification des enjeux sur le territoire de la commune de Salaise-sur-Sanne. C'est pourquoi des inventaires complémentaires seront nécessaires et seront menés selon une méthodologie adaptée à chaque groupe taxonomique. La qualité de l'inventaire par grand groupe taxonomique ainsi que l'éventuel besoin de complément sont évalués dans le tableau suivant.

Tableau 22 : Qualité de l'inventaire et besoin de compléments par groupe taxonomique

Groupe	Qualité de l'inventaire	Besoin de compléments
Flore	Inventaire assez complet. Certaines espèces à enjeu dont la dernière observation remonte à avant 2015 sont à reconfirmer. L'inventaire peut être affiné dans les habitats à enjeu mais également sur des habitats relictuels de substitution en dehors des périmètres de protection existants.	Oui
Bryoflore	Inventaire de bonne qualité mais avec des données anciennes et principalement situées sur l'Île de la Platière.	Non
Fonge	Inventaire de bonne qualité mais avec des données anciennes et principalement situées sur l'Île de la Platière.	Non
Poissons	Assez complet, en tout cas représentatif des milieux de la commune.	Non
Reptiles	Quelques espèces semblent manquer dans l'inventaire, prévoir des recherches spécifiques.	Oui
Amphibiens	Inventaire complet, quasi exhaustif. Besoin d'actualisation sur certains taxons.	Oui
Mammifères	Inventaire de bonne qualité mais il existe des manques sur certains groupes (chiroptères, micromammifères). Néanmoins, les moyens nécessaires pour améliorer la qualité de l'inventaire étant importants, le ratio coût/information collectée semble le rendre moins prioritaires par rapport à d'autres taxons.	Oui
Oiseaux	Beaucoup de données récentes, inventaire complet, quasi exhaustif.	Non
Gastéropodes	Seules quelques bribes d'information sont disponibles. La difficulté d'identification des espèces de ce groupe le rend moins prioritaire pour l'amélioration des connaissances.	Non
Crustacés	Seules quelques bribes d'information sont disponibles. Peu d'espèces à enjeu sont attendues sur la commune.	Non
Araignées	Seules quelques bribes d'information sont disponibles. La difficulté d'identification des espèces de ce groupe le rend moins prioritaire pour l'amélioration des connaissances.	Non

Groupe	Qualité de l'inventaire	Besoin de compléments
Odonates	Inventaire complet, quasi exhaustif. Besoin d'actualisation sur certains taxons.	Oui
Mantidés	Inventaire complet, quasi exhaustif.	Non
Orthoptères	Inventaire partiel, seules les espèces des milieux ouverts semblent bien inventoriées. Quelques taxons à enjeu sont à rechercher sur les pelouses sèches.	Oui
Lépidoptères	Inventaire partiel, seules les espèces des milieux ouverts semblent bien inventoriées. Besoin de confirmation de certaines espèces et quelques taxons à enjeu sont à rechercher sur les pelouses sèches.	Oui
Coléoptères	Inventaire très partiel. Néanmoins, les boisements matures semblent abriter une biodiversité remarquable de coléoptères saproxyliques. Des compléments d'inventaires sur les boisements matures hors RNN seraient intéressants.	Oui
Neuroptères	Seules quelques bribes d'information sont disponibles. La difficulté d'identification des espèces de ce groupe et le manque d'outil d'évaluation le rend peu prioritaire pour des compléments d'inventaires.	Non
Hyménoptères	Seules quelques bribes d'information sont disponibles. Malgré la difficulté d'identification des espèces de ce groupe, les enjeux autour de la pollinisation rend intéressante la réalisation de compléments d'inventaires, peut-être dans un premier temps au travers d'actions de sensibilisation.	Oui
Diptères	Seules quelques bribes d'information sont disponibles. La difficulté d'identification des espèces de ce groupe et le manque d'outil d'évaluation le rend peu prioritaire pour des compléments d'inventaires.	Non
Hémiptères	Seules quelques bribes d'information sont disponibles. La difficulté d'identification des espèces de ce groupe et le manque d'outil d'évaluation le rend peu prioritaire pour des compléments d'inventaires.	Non

Pour chaque groupe taxonomique pouvant faire l'objet d'une amélioration des connaissances, dans le cadre des inventaires complémentaires de cet ABC, une brève description des actions à mener est proposée. Ces propositions pourront être mises en œuvre ou non dans le cadre de l'ABC, en fonction des moyens disponibles. La hiérarchisation des priorités sera à construire avec la commune.

Les taxons prioritaires :

- **Flore** : l'inventaire est assez complet. Cependant certaines données commencent à dater et doivent être reconfirmées. Les inventaires doivent être axés sur les secteurs à enjeu identifiés par la cartographie des habitats (hors espaces naturels protégés) mais également sur la recherche de reliques d'habitats de substitution.
- **Amphibiens** : l'inventaire semble assez complet et est remarquable pour la vallée du Rhône. L'étendue des sites à Grenouille agile et du Crapaud calamite serait à préciser sur la partie Est de la commune. Des recherches de Triton crêté en dehors du Lac Jacob pourraient être intéressantes, tout comme une recherche des sites à Alyte accoucheur ou l'éventuelle présence de la Salamandre tachetée.

- **Chiroptères** : le nombre de données sur la commune n'est pas très important. Il pourrait être intéressant de poursuivre l'inventaire mais les coûts sont plus importants que pour d'autres taxons. Tous les chiroptères étant protégés réglementairement, ils représentent tous un enjeu local. Les relevés devront avoir lieu hors des zones déjà inventoriées ou des espaces naturels protégés identifiés.
- **Odonates** : l'inventaire semble quasi exhaustif. Les compléments à apporter sont centrés sur certaines espèces à enjeu présentes en dehors des espaces protégés. On pensera à une recherche de l'Agrion de Mercure et de preuves de reproduction sur la Sanne mais aussi à une recherche de l'autochtonie du *Sympetrum déprimé* sur le contre-canal.
- **Lépidoptères** : l'inventaire des papillons de jour semble de bonne qualité mais l'autochtonie de certaines espèces à enjeu est à rechercher dans les prairies sèches de l'est de la commune (différentes espèces d'Azurés, Mercure...). Des prospections sur ces sites peu connus peuvent également révéler la présence d'autres espèces à enjeu (Marbré de Lusitanie par exemple). Chez les papillons de nuit, une recherche de la Laineuse du prunellier (espèce protégée) pourrait être envisagée. Cette espèce affectionne les milieux secs tels que les pelouses avec des haies et des bosquets. On le rencontre également le long de lisières, de clairières ou dans des bois ouverts. La présence de prunelliers et d'aubépines est indispensable car ses chenilles se nourrissent de leurs feuilles. Une recherche de chenilles en avril-mai sur les prunelliers et les aubépines avec de jeunes feuilles serait à réaliser sur les prairies à l'Est de la commune.
- **Orthoptères** : la vallée du Rhône est un secteur sur lequel des espèces méditerranéennes peuvent être découvertes, à l'instar de la Truxale occitane. Sur les mêmes milieux que ceux à prospecter pour les papillons de jour (pelouses sèches de l'est de la commune), quelques espèces sont à rechercher comme l'Ædipode grenadine et l'Ædipode framboisine. Une espèce emblématique mais en fort déclin (la Courtilière) pourrait faire l'objet d'une campagne de recherche participative.
- **Coléoptères** : vu la complexité de ce groupe taxonomique, une amélioration des connaissances ne pourra se faire que sur certaines familles ou certains groupes fonctionnels. Il semble y avoir de l'enjeu sur les coléoptères saproxyliques. Il serait possible d'envisager de faire une campagne de recherche avec piège à vin sur les boisements matures (hors périmètres protégés).
- **Hyménoptères** : les connaissances sont fragmentaires mais les outils d'évaluations émergent sur ce taxon à fort enjeu, en lien avec la pollinisation. Un inventaire pourrait être réalisé en parallèle d'une sensibilisation aux espèces pollinisatrices, par exemple avec le protocole participatif SPIPOLL.
- **Reptiles** : l'inventaire est partiel mais peu d'espèces semblent manquantes (Couleuvre vipérine, Orvet fragile, et Vipère aspic). En cas de recherche du Triton crêté dans le lac Jacob, la 1^{ère} espèce pourrait être détectée. Les deux autres pourraient être détectées soit par l'installation de quelques plaques à reptiles sur des sites favorables ou par une enquête participative.

G. Bibliographie

- Association Régionale de pêche Auvergne Rhône-Alpes. 2022. **Elaboration des listes d'espèces déterminantes des poissons et écrevisses en Auvergne Rhône-Alpes**. 22 pages + annexes.
- Béguin L., Le Mell B., Girard L., Da Silva L. & Ferrer M-L. 2014. **Connaissance et préservation des pelouses sèches – Isère rhodanienne et Bonnevaux**. Rapport Nature Vivante pour conseil Département de l'Isère, SM Rives du Rhône, Région Rhône-Alpes et CNR. 136 pages.
- Baillet Y. & Guicherd G. 2018. **Dossier de présentation de la liste rouge Rhopalocères & Zygènes de Rhône-Alpes**. Flavia APE, Trept, 19 pp.
- Baillet Y. & Guicherd G. 2019. **Révision de la liste des espèces de Rhopalocères et de Zygènes déterminantes ZNIEFF pour les trois zones biogéographiques du territoire rhônalpin (Auvergne-Rhône-Alpes)**. Rapport d'étude, Trept, 23 pp + Annexes.
- Birot-Colomb X., Métais R., Bulliffon F., Degramont N., Merlanchon B., Girard-Claudon J. (coord.). 2025. **Liste rouge des vertébrés terrestres d'Auvergne-Rhône-Alpes**, LPO Auvergne-Rhône-Alpes.
- Braud Y. 2014. **Les orthoptères du département de l'Isère. Programme d'amélioration des connaissances : bilan 2012- 2013, pré-atlas cartographique, liste d'alerte sur les espèces menacées**. Rapport MIRAMELLA pour le Conseil Général de l'Isère. 63 p.
- Calmont B. & Dodelin B. 2020. **Méthodologie pour la réalisation de la liste des coléoptères saproxyliques déterminant des ZNIEFFS de la région Auvergne-Rhône-Alpes**. 11 pages.
- Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central. 2015. **Liste rouge de la fore vasculaire de Rhône-Alpes**. 52 pages
- CBN Massif Central & CBN Alpin. 2022. **Liste rouge des bryophytes de la région Rhône-Alpes**. 33 p.
- DDT Isère. 2025. **Inventaire des cours d'eau au sens de la police de l'eau – Isère**. [en ligne : https://carto.open-datara.fr/1/l_inventaire_cours_eau_l_v3_038.map]
- Debay P., Legland T. & Pache G. 2020. **Liste actualisée et hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes, bilan de la problématique végétale invasive en Rhône-Alpes**. Conservatoire botanique national alpin. 44 p.
- Deliry C. & Groupe Sympetrum. 2014. **Liste Rouge des Odonates de la région Rhône-Alpes**. Histoires Naturelles n°25. 35 pages.
- Dodelin B. & Calmont B. 2021. **Liste Rouge des coléoptères saproxyliques de la région Auvergne-Rhône-Alpes**. DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon, 79 pp + tableur.
- Gadoud M. 2018. **Révision des listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF – partie Est de la zone biogéographique continentale – vertébrés**. LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Lyon. 61 pp.
- Gayet G., Baptist F., Maciejewski L., Poncet R., Bensettiti F. 2018. **Guide de détermination des habitats terrestres et marins de la typologie EUNIS**. Agence Française pour la Biodiversité – Guide et protocoles. 184 p. + annexes.
- Girard-Claudon J. et Lamouille-Hébert M. 2018. **Révision des listes d'espèces déterminantes des ZNIEFF Partie Est de la Zone biogéographique continentale de la région Auvergne-Rhône-Alpes**. 20 pages + annexes.
- Givord-Coupeau, B., Vyghen, F., Brugerolles, Y., Jeusset, A., Issertes, M. & Mouret, H. 2025. **Liste rouge**

des bourdons d’Auvergne-Rhône-Alpes. Arthropologia, Lyon (France), 20 pp.

- Grand D., Pont B., Kreig-Jaquier R., Barlot R., Feuvrier B., Bazin N., Biot C., Deliry C., Gaget V., Michelot J-L. & Michelot L. 2011. **Gomphus flavipes (Charpentier, 1825) redécouvert dans le bassin hydrographique du Rhône.** Martinia 27-1 : 9-26.
- Guitard G., Geyssant J., Laumonier B., Autran A., Fonteilles M., Dalmayrach B., Vidal J.C., Bandet Y. 1992. **Carte géologique de France (1/50 000),** feuille Prades (1095). Orléans : BRGM. ISBN : 2-7159-2095-4.
- Legland T. & Celle J. 2022. **Etablissement des listes de bryophytes déterminantes des ZNIEFF de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Zones biogéographiques alpine et continentale de la plaine rhodanienne.** Conservatoire botanique national Alpin, Conservatoire botanique national du Massif central, Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, 13 p. + annexes.
- Mathieu M. 2013. **Présence d’Oxygastra curtisii (Dale, 1834) confirmée en Isère.** Sympetrum n°16 : 32.
- Observatoire Régional Climat Air Energie Auvergne Rhône-Alpes. 2025. **Profil climat-air-énergie de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.** 110 pages.
- Pache G. 2018. **Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l’échelle de la partie Est de la zone biogéographique continentale (plaine rhodanienne) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.** Conservatoire botanique national Alpin, Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 62 p. + annexes.
- Sardet E. (coord.). 2018. **Liste rouge des Orthoptères de la région Rhône-Alpes.** Etude commandée et financée par DREAL Auvergne Rhône-Alpes. 32 pp + 3 annexes.
- Sardet E. (coord.). 2019. **Révision des listes d’espèces déterminantes ZNIEFF pour le groupe des Orthoptères à l’échelle des zones biogéographiques continentale (plaine rhodanienne), alpine et méditerranéenne de la région Auvergne-Rhône-Alpes.** 28 pp.
- UICN France, FCBN, AFB & MNHN. 2018. **La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine.** Paris, France.
- UICN France & MNHN. 2014. **La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Crustacés d’eau douce de France métropolitaine.** Paris, France.
- UICN Comité français, OFB, MNHN & AsFrA. 2023. **La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Araignées de France métropolitaine.** Paris, France.
- UICN France, MNHN, OPIE & SFO. 2016. **La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Libellules de France métropolitaine.** Paris, France.
- UICN France, MNHN, OPIE & SEF. 2014. **La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine.** Paris, France.
- UICN France, MNHN, SFI & ONEMA. 2010. **La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Poissons d’eau douce de France métropolitaine.** Paris, France.
- UICN France, MNHN & SHF. 2015. **La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine.** Paris, France.
- UICN France. 2018. **Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l’UICN & démarche d’élaboration.** Seconde édition. Paris, France. 60 pages.

- UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS. 2017. **La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine**. Paris, France.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS. 2016. **La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine**. Paris, France.
- Van Vooren N., Bidaud A., Cochard H., Favre A., Moreau P.-A. & Rivoire B. 2023. **Liste rouge des champignons menacés d’Auvergne-Rhône-Alpes**. Annemasse, FMBDS, 212 p.
- Villaret J.-C., Van Es J., Sanz T., Pache G., Legland T., Mikolajczak A., Abdulkhak S., Garraud L. & Lambey B. 2019. **Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes**. Naturalia Publications et Conservatoire botanique national alpin. 640 p.

H. Annexe

Annexe 1 : Tableau complet de la flore patrimoniale

Nom scientifique	Nom français	Enjeu	Dernière observation
<i>Alkanna matthioli</i> Tausch, 1824	Orcanette des teinturiers	Fort	2019
<i>Allium carinatum</i> L., 1753	Ail caréné	Moyen	2019
<i>Astragalus cicer</i> L., 1753	Astragale pois-chiche	Faible	2024
<i>Bunias erucago</i> L., 1753	Bunias fausse roquette	Moyen	2023
<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du mont Baldo	Moyen	2021
<i>Bupleurum gerardi</i> All., 1773	Buplèvre de Gérard	Très fort	2021
<i>Butomus umbellatus</i> L., 1753	Butome en ombelle	Fort	2023
<i>Carex liparocarpos</i> Gaudin, 1804	Laïche à fruits lustrés	Faible	2021
<i>Centaurea calcitrapa</i> L., 1753	Centaurée chausse-trape	Faible	2021
<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	Cératophylle nageant	Faible	2023
<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753		Moyen	2025
<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	Crassule mousse	Moyen	2023
<i>Epipactis fibri</i> Scappat. & Robatsch, 1995	Epipactis du castor	Très fort	2021
<i>Equisetum hyemale</i> L., 1753		Faible	2025
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl, 1804 [nom. cons.]	Frêne à feuilles étroites	Faible	2025
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	Faible	2025
<i>Gladiolus italicus</i> Mill., 1768	Glaïeul d'Italie	Faible	2023
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire ponctuée	Faible	2018
<i>Helosciadium nodiflorum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore	Faible	2020
<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des rochers	Faible	2021
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i> L., 1753	Hydrocharide morsure-des-grenouilles	Fort	2020
<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre	Faible	2021
<i>Inula salicina</i> L., 1753	Inule à feuilles de saule	Faible	2024
<i>Lathyrus sphaericus</i> Retz., 1783	Gesse sphérique	Faible	2023
<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817	Ludwigie des marais	Faible	2017
<i>Myriophyllum verticillatum</i> L., 1753	Myriophylle verticillé	Faible	2015
<i>Najas marina</i> L., 1753	Grande naïade	Faible	2024
<i>Najas minor</i> All., 1773	Petite naïade	Moyen	2018
<i>Narcissus pseudonarcissus</i> subsp. <i>pseudonarcissus</i> L., 1753	Narcisse faux narcisses	Faible	2024
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse répandu	Moyen	2024
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	Faible	2023
<i>Ophrys exaltata</i> Ten., 1819	Ophrys exalté	Faible	2024
<i>Ophrys fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802	Ophrys bourdon,	Faible	2021
<i>Ophrys fuciflora</i> subsp. <i>fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802	Ophrys bourdon	Faible	2017
<i>Orchis militaris</i> L., 1753	Orchis militaire	Faible	2023
<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	Orchis singe	Faible	2023

<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat	Faible	2023
<i>Phleum arenarium</i> L., 1753	Fléole des sables	Fort	2021
<i>Poa palustris</i> L., 1759	Pâturin des marais	Moyen	2023
<i>Polycnemum majus</i> A. Braun ex Bogenh., 1841	Polycnème élevé	Faible	2023
<i>Potamogeton perfoliatus</i> L., 1753	Potamot perfolié	Faible	2018
<i>Potentilla velutina</i> Lehm., 1835	Potentille veloutée	Moyen	2021
<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	Renoncule courbée en cercle	Faible	2023
<i>Ranunculus penicillatus</i> (Dumort.) Bab., 1874	Renoncule en pinceau	Faible	2023
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate	Moyen	2024
<i>Schoenoplectus triqueter</i> (L.) Palla, 1888	Schénoplecte triquètre	Faible	2020
<i>Senecio gallicus</i> Vill., 1785	Séneçon de France	Faible	2021
<i>Silene conica</i> L., 1753	Silène conique	Moyen	2025
<i>Sparganium emersum</i> Rehm., 1871	Rubanier émergé	Faible	2024
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne	Faible	2021
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune	Faible	2022
<i>Ulmus laevis</i> Pall., 1784	Orme lisse	Faible	2022
<i>Viola elatior</i> Fr., 1828 [nom. cons.]	Violette élevée	Très fort	2024
<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	Faible	2021
<i>Xanthium strumarium</i> L.	Lampourde glouteron	Faible	2021